

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 115 (1979)

Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

1122

J'avance dans l'hiver à force de printemps.

Prince Ch. de LIGNE



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	106
DOCUMENTS	
Les enfants étrangers:	
— dimension politique du problème en Suisse	107
— ... dans le cadre scolaire genevois	112
GUILDE DE DOCUMENTATION SPR	117
DIVERS	121 et 130
IL ÉTAIT UNE FOIS	124
CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION	125
LECTURE DU MOIS	126
Un dictionnaire qui parle au cœur	128
AU COURRIER	
LE BILLET	131

éditeur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):

Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros impairs):

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9, 1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.

Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 38.—; étranger Fr. 48.—.

AVANT-PROPOS

Pratiquement chacun et chacune d'entre nous a, a eu ou aura dans sa classe des enfants étrangers que le langage d'aujourd'hui appelle «enfants migrants». C'est volontiers que j'adopte cette nouvelle dénomination car, au-delà du pédantisme linguistique de l'époque, elle m'apparaît plus chantante et, pour l'instant, moins ségrégationniste que l'ancienne qui montrait trop son origine commune avec «étrange», et qui dit parfois «étrange» pense souvent «méfiance».

En tant qu'enseignant, on peut être un peu dérouté par les réactions d'un gosse éduqué dans un milieu que l'on ne connaît pas et appelé à répondre différemment à certaines de nos interventions. Et puis, il faut bien le dire, en plus de cette «marginalisation éducative», les enfants migrants se distinguent aussi par la musicalité de leur accent tout perlé de belles roulantes et leur visage expressif aux cheveux de jais.

Certes pour l'instituteur ce type d'élève implique autre chose qu'une réflexion poétique, c'est-à-dire le plus souvent un surcroît de travail: il faut d'abord le mettre en confiance, instaurer un dialogue, adapter le programme ou en créer un nouveau, prendre des contacts parfois laborieux à obtenir avec des parents qui travaillent tous deux... Et devant l'ampleur d'une tâche qui peut sembler ingrate, l'on se trouve toutes sortes d'excuses plus ou moins honnêtes: il y a tous les autres gosses qui ont aussi besoin de nous, le programme qui est déjà si lourd, notre propre vie de famille qui compte tout de même, ces parents étrangers pour qui l'école est une garderie, et puis... et puis ces gamins finiront bien, un jour ou l'autre, par rentrer chez eux, alors...

Alors? C'est avec de telles excuses que l'on se sent mal dans sa peau, avec en prime l'impression confuse que quelque chose cloche dans notre travail de tous les jours, un sentiment bizarre que notre enseignement passe à côté de certains, une sorte de vide: quelques-uns de nos gosses nous échappent.

Oh! Je ne veux pas affirmer que, si l'on s'occupe vraiment de tous en général et de ceux qui ont des difficultés en particulier, l'on atteindra la plénitude professionnelle, le nirvana pédagogique! Non, mais il me semble que ces enfants en valent largement la peine et que l'expérience ne peut être que bénéfique pour l'enseignant aussi.

Belles paroles que celles-là, tout empreintes d'un certain paternalisme un peu démagogique, d'un apparent recul réfléchi face à la «chose pédagogique». Toujours est-il que, les textes un peu lénifiants estompés, l'enseignant se retrouve étrangement seul devant les nombreuses tâches délicates de sa profession et dont les enfants migrants sont une des facettes.

Le phénomène migratoire n'est pas né d'aujourd'hui, son histoire se chiffre en décennies et ses interférences sur le plan scolaire ne datent pas non plus d'hier. Et pourtant rien (ou presque) n'a été fait de véritablement concret dans les classes à l'exception de rares cantons qui font encore figure de pionniers. Pourquoi? Je n'en sais rien!

Ces dernières années cependant, quelques groupes de travail (sous l'égide de diverses instances) se sont penchés sur le problème de l'immigration et de la scolarité afin «d'apporter une information sur l'évolution du phénomène migratoire et d'étudier comment l'école, l'enseignant, pouvaient concrètement prendre en compte la diversité des cultures, au bénéfice de tous les élèves».

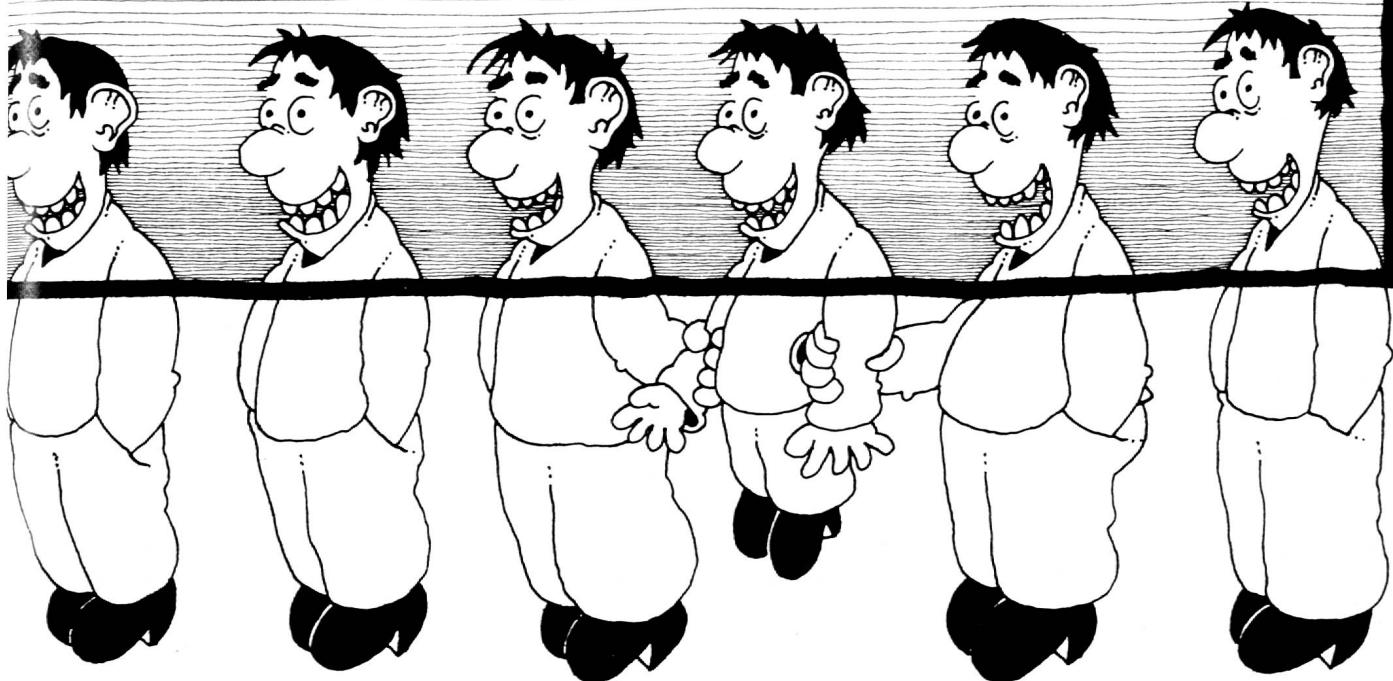
Et puis, sans doute à cause de la limitation de la main-d'œuvre étrangère et de la récession, la chose a perdu de son actualité, un peu comme si les enfants migrants, à l'image des vêtements, étaient soumis à l'arbitraire de modes. Le problème reste cependant entier et il serait grand temps que les autorités compétentes s'en soucient sérieusement.

Qu'on ne se méprenne pas sur mes propos, je ne tiens pas tant à critiquer qu'à attirer l'attention sur le fait que le problème des enfants migrants est exemplaire d'une situation qui prévaut actuellement souvent en matière pédagogique: des commissions dont la compétence n'est pas à démontrer observent, étudient, analysent et établissent des rapports aussi complets que complexes seulement... Seulement au lendemain de l'adoption des belles conclusions, l'instituteur reste seul dans sa classe avec ses difficultés de tous les jours. Et c'est peut-être aussi à cause d'un tel système qu'il se sent parfois mal dans sa peau, avec en prime l'impression confuse que quelque chose cloche dans...

R. B.

ES ENFANTS ÉTRANGERS

P'ecub.



MÉNAGEMENT POLITIQUE DU PROBLÈME DE L'IMMIGRATION EN SUISSE

SPECT STATISTIQUE

On ne peut penser mener une investigation sur la formation des maîtres chargés de l'enseignement dispensé aux enfants de travailleurs immigrés, sans tenter au préalable une description sommaire de la politique gouvernementale en matière d'immigration. Les objectifs de l'enseignement donnés aux enfants, et partant, la dynamique de la formation donnée aux enseignants sont en étroitement dépendants du contexte social, politique et économique de l'immigration.

Selon l'enquête statistique effectuée par la Police fédérale des étrangers¹, l'effectif des étrangers résidant en Suisse (non compris les fonctionnaires internationaux), à la fin du mois d'août 1977 s'élève à :

933 300 personnes
et 274 170 personnes possédant une autorisation de séjour à l'année

et 659 110 personnes possédant une autorisation d'établissement.

On note aussi une diminution de :

34 200 personnes par rapport à la fin du mois de décembre 1976

et de 130 700 personnes par rapport à décembre 1974, où la population étrangère résidente a atteint son chiffre le plus élevé.

Il faudrait encore ajouter à ces chiffres le nombre de

67 275 saisonniers

et de 83 060 frontaliers, mais ceux-ci étant travailleurs sans enfant en Suisse ne posent pas de problème spécifique à l'école.

Au 31 décembre 1976, la population d'enfants étrangers de moins de 16 ans résidant en Suisse était de 286 940.

Ces chiffres font apparaître :

— d'une part, l'importance de la population migrante en Suisse, et notamment de la population d'âge scolaire (1 personne sur 6 est étrangère!),

— d'autre part, une amorce très nette d'un processus de retour au pays d'origine, dont les conséquences ne peuvent pas ne pas être tirées au niveau de l'école.

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION

Afin d'étudier le problème des étrangers dans tous ses aspects, le Conseil fédéral a décidé, en juillet 1970, d'instituer une **Commission consultative permanente** chargée d'examiner la politique d'immigration, de traiter les problèmes sociaux des travailleurs étrangers en Suisse. Elle fait au Conseil fédéral des rapports intermédiaires et lui soumet des **recommandations**.

A long terme, la politique fédérale vise à la stabilisation du nombre de travailleurs étrangers en Suisse, dans l'espoir d'arriver à une **stabilisation de la population étrangère en résidence**, en mettant en œuvre un processus de réduction progressive de l'immigration.

¹ Communiqué de presse; effectif des étrangers à la fin du mois d'août 1977; Département fédéral de justice et de police - 30 septembre 77.

«La présence massive d'étrangers exige que l'on apporte une solution aux questions les plus diverses et notamment en ce qui concerne l'**adaptation** et l'**intégration**.»¹

Afin d'aider à cette adaptation et à cette intégration, trois phases ont été distinguées :

a. préparation à l'émigration

Information donnée, avant le départ en

¹Concept concernant le problème des étrangers. Commission fédérale consultative pour le problème des étrangers. Berne, avril 1975.

Suisse, sur le genre de travail offert, les conditions de vie et de travail.

b. adaptation

L'arrivant doit se conformer à l'ordre juridique et s'adapter à son nouveau milieu.

c. intégration

Un passage évolutif entre adaptation et intégration est prévu de manière à ce que l'immigrant puisse devenir un **membre à part entière de la société suisse, sans avoir pour autant à perdre son identité culturelle originale**.

- un jardin d'enfants pendant une année ou, si possible, deux années;
- de favoriser l'intégration dès l'âge préscolaire par l'organisation de cours de dialecte;
 - d'admettre directement les enfants migrants dans les écoles publiques et organisant pour eux des cours d'apprentissage de la langue, de préférence à la maison sur pied de classes préparatoires;
 - de tenir compte dans une mesure appropriée des difficultés linguistiques lors de décisions intéressant la promotion et la sélection (mise au point de tests non verbaux);
 - de développer les services d'aide extra-scolaire pour tous les enfants qui en ont besoin;
 - d'aménager au minimum deux heures par semaine pour l'enseignement de la langue et de la civilisation du pays d'origine; à l'école primaire, cet aménagement se fera dans le programme d'enseignement obligatoire; au degré secondaire, il se fera dans le cadre de disciplines facultatives.»

LES OBJECTIFS DONNÉS À L'ENSEIGNEMENT

En regard de cette situation de l'immigration et de la politique globale en matière migratoire, un certain nombre de «tâches» ont été dévolues à l'école.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ORGANISATION ET DE LA POLITIQUE SCOLAIRE SUISSES

Si la politique générale dépend, en ce qui concerne l'immigration, du Pouvoir fédéral, le secteur scolaire reste, lui, de la compétence des cantons, qui peuvent confier une partie de leur tâche aux communes, ce qui amène à avoir en Suisse, étant donné le mode d'élaboration des législations scolaires cantonales, et à cause des particularités régionales, linguistiques et confessionnelles, vingt-cinq systèmes scolaires différents.

Pour faciliter la coordination, afin de structurer et de favoriser l'enseignement public sur le plan national, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique s'est donné des statuts qui lui permettent, d'une part, de traiter des questions administratives et budgétaires, et d'autre part, d'élaborer, d'examiner des propositions en vue de la coordination scolaire intercantonale. Un concordat sur la coordination scolaire a été créé en 1970 afin de développer l'école et d'harmoniser les législations cantonales — les cantons concordataires élaborant des recommandations à l'intention de l'ensemble des cantons.

SCOLARISATION DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a publié, le 2 novembre 1972, des **principes relatifs à la**

scolarisation des enfants de travailleurs migrants, principes qui sont repris et complétés par un **texte pour la scolarisation des enfants migrants**.

A travers ces deux textes apparaissent les objectifs suivants :

- **intégrer les enfants de travailleurs migrants**, sans qu'ils subissent de préjugages, dans les écoles publiques,
- **éviter un trop grand déracinement**, en vue notamment de faciliter un éventuel retour au pays d'origine.

Soit d'une part un objectif qui vise à faciliter l'intégration au pays d'accueil, et d'autre part, un objectif qui serait de préserver la culture du pays d'origine.

Pour atteindre ces objectifs, la conférence recommande aux cantons (texte adopté par la Conférence plénière le 14 mai 1978):

«— de donner à tous les enfants (suisses et étrangers) la possibilité de fréquenter

Mais il ne peut s'agir là que de recommandations, chaque canton, voire chaque commune, restant souveraine en matière de mise en œuvre. Les réalisations concrètes sont donc très diverses selon les différents cantons. La Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a lancé, en avril 1977, une enquête auprès de chaque canton pour apprécier la portée des réalisations.

C'est donc dans ce contexte extrêmement complexe qu'un certain nombre d'actions de formation des enseignants ont pu être approchées. Chacune des actions mentionnées dans ce rapport n'aura donc qu'un caractère d'exemple, comme réalisation locale, adaptée à des conditions particulières de fonctionnement du système éducatif tant sur le plan formation des maîtres, qu'au plan politique éducative.

DESCRIPTION GLOBALE DES DIFFÉRENTES ACTIONS DANS LEUR CONTEXTE

FORMATION INITIALE

Cantons de référence:
Genève - Berne - Lucerne

Une partie de formation/information sur les problèmes de la scolarisation des enfants migrants est donnée dans le cadre des Ecoles normales, soit à tous les élèves se destinant à l'enseignement dans le cycle obligatoire (jusqu'à ± 15 ans), dans le cadre normal des études, soit sous système d'options, dans le cours normal des études, par les professeurs de didactique, méthodologie,

ou encore à l'Université, dans le cas où la formation initiale compte une année en université, comme cela se passe à Genève; ces cours sont alors donnés sous forme d'options, par des professeurs d'université.

Les objectifs de ces cours donnés en formation initiale sont, suivant les cas :

- rendre l'étudiant apte à donner un enseignement linguistique de la langue du pays d'accueil, par des méthodes audio-visuelles;
- sensibiliser les futurs maîtres aux problèmes affectifs, humains, sociaux, lin-

guistiques qui se posent à l'enfant immigré; l'introduction d'une action biculturelle au sein de l'école, avec collaboration du professeur italien chargé des cours de langue et culture italienne auprès des petits immigrés italiens.

La responsabilité de ces cours, le choix des thèmes, la méthodologie adoptée sont sés entièrement soit au professeur de l'école normale, et il dépend alors uniquement de l'intérêt qu'il porte personnellement à la question que ce thème soit ou non inscrit en classe, soit au professeur de l'ulté, dans le cas de cours en université, c'est alors l'intérêt spontané des élèves qui détermine ou non vers un tel thème.

FORMATION CONTINUE

Les deux actions particulièrement significatives suivies ont été deux actions de formation continue, assez différentes dans leur contexte.

MINAIRE DE FORMATION CONTINUE À GENÈVE

Organisé par les Etudes pédagogiques de l'enseignement secondaire, organisme chargé de la formation initiale et continue des maîtres du secondaire. Ce séminaire a été placé sous la responsabilité pédagogique de Mme Micheline Rey, chargée de mission pour l'éducation des enfants migrants. Département de l'instruction publique. L'objectif en était d'apporter une information sur l'évolution du phénomène migratoire, et d'étudier comment l'école peut concrètement prendre en compte la diversité des cultures au bénéfice de tous les élèves.

Des invitations ayant été largement diffusées dans tout le secteur scolaire, ce séminaire qui s'adressait initialement à des professeurs de l'enseignement secondaire réunit en réalité des participants de diverses disciplines d'enseignement, représentants de l'enseignement primaire, du cycle d'orientation, de l'enseignement secondaire supérieur, des cours de langues et cultures italiennes, espagnoles, yougoslaves et portugaises, du Centre de contact suisse-migrés...

UNION DE TRAVAIL DE ST-GALL
Organisée par le secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, est lancée, pour sa majeure partie, par le département politique, et pour l'autre partie, par une subvention de l'ambassade d'Italie.

Les objectifs étaient :

rencontre personnelle entre enseignants étrangers chargés en Suisse des cours de

- langue et civilisation étrangères et enseignants suisses, principalement ceux responsables de classes composées d'enfants de plusieurs nationalités;
- réflexion commune sur les moyens de tirer parti de la rencontre des cultures nationales dans le cadre scolaire, en vue d'une éducation basée sur l'estime et l'enrichissement réciproques;
 - recherche de solutions possibles aux conflits psychologiques résultant des tentatives pour garder la culture d'origine, tout en souhaitant une intégration dans le système scolaire et la société suisse.

Ce séminaire réunit quatre-vingts personnes : des enseignants portugais, italiens, espagnols, turcs, yougoslaves, en présence des autorités responsables, exerçant en particulier dans la partie alémanique de la Suisse, et des enseignants suisses exerçant dans les mêmes cantons, ainsi que des responsables suisses au niveau cantonal ou communal.

FORMATION DE PERSONNELS DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

Certaines recommandations énoncées par la Conférence des directeurs cantonaux concernent un secteur se situant hors de la scolarité obligatoire. Il s'agit soit de cours de soutien, d'appui de langue ou d'aide extra-scolaire — aide aux devoirs.

Ces cours sont menés :

- pour les cours de soutien, par des instituteurs qui, après avoir reçu une formation d'enseignants sont en marge du système scolaire : femmes ayant cessé leur activité, étudiants, retraités...;
- pour l'aide aux devoirs, par des animateurs bénévoles, généralement des mères de famille, qui regroupent, le soir, après l'horaire scolaire, les enfants étrangers et les enfants suisses ayant des difficultés, pour leur apporter, dans l'accomplissement de leurs devoirs qui sont à faire à la maison, l'aide que les autres enfants trouvent auprès de leurs parents.

Pour ces deux catégories de personnes, existent des actions de formation données :

- soit dans le cadre d'une formation continue, par les personnels formateurs de l'éducation,
- soit par des actions organisées par les associations privées qui mettent en place l'aide aux devoirs.

L'objectif de ces actions est de donner une information sur ce qui se passe dans l'école suivie par ces enfants, soit d'ordre pédagogique, soit d'ordre scientifique (linguistique, mathématique, psychologique...).

Ces actions de formation se déroulent généralement sous forme de demi-journées de travail, par petits groupes de personnes intervenant dans le même secteur ou sur le même type d'activité.

RELATION DE CES ACTIONS AVEC :

L'ENSEMBLE DU PROGRAMME DE FORMATION DES ENSEIGNANTS

FORMATION INITIALE

Le programme de formation des enseignants s'articule lui aussi différemment selon les cantons, chaque canton étant compétent pour fixer les conditions d'obtention du brevet d'enseignement.

ÉDUCATION PRÉScolaire

Les maîtresses sont formées dans des institutions cantonales, communales ou privées. La durée des études varie entre deux et quatre ans. Les élèves enseignants peuvent être recrutés dès la fin de la scolarité obligatoire (Tessin) ou après le certificat de maturité (Genève). La formation allie partout une partie culture générale à une partie formation pratique sous forme de stages dans des écoles enfantines. Au cours de ces études, une place importante est accordée à

la psychologie de l'enfant, la sociologie et à l'éducation artistique.

Le problème des enfants étrangers se pose d'abord à l'âge préscolaire : une bonne insertion dans le jardin d'enfants, un apprentissage de la langue de communication en usage dans le pays d'accueil — dialecte ou français selon les régions — doivent aux enfants d'entrer avec le maximum de chances dans l'école obligatoire. Un réel effort est fait en Suisse pour scolariser ces enfants dans les jardins d'enfants pendant au moins une année.

Au cours de la formation initiale, un travail de sensibilisation des futures maîtresses peut être entrepris : exemple du canton d'Argovie où l'animatrice responsable des cours de perfectionnement organise des journées au cours desquelles sont abordés :

- les problèmes des différents types d'immigration,
- les contacts parents-enfants-école,

- l'importance de la leçon de dialecte dès le jardin d'enfants pour faciliter l'intégration.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Les instituteurs reçoivent leur formation dans des Ecoles normales, durant quatre ou cinq années, selon les régions (de 15-16 ans à 19-21 ans), ou durant deux ou trois ans dans d'autres régions où ils sont recrutés après la maturité. Les programmes des Ecoles normales comportent une partie culture générale et une partie formation professionnelle.

C'est dans ce cadre que peuvent prendre place des actions de formation **inter-culturelle**, et de sensibilisation des futurs instituteurs aux problèmes posés par la scolarisation des enfants migrants.

A titre d'exemple:

- à Berne, dans le cadre général de la formation, les problèmes sont abordés par les professeurs de méthodologie et de didactique, dans le cadre **pédagogie de soutien, des options** sont organisées qui sont en fait suivies par tous les élèves: soutien sur le plan linguistique, aide aux devoirs, contacts avec les maîtres des classes spéciales réservées aux enfants handicapés et qui regroupent de nombreux enfants étrangers;
- à Lucerne, dans le cadre des cours de langue italienne, les professeurs d'italien mettent en œuvre, avec les élèves suivant les cours d'italien et les instituteurs italiens, une **approche pédagogique** des problèmes par la réalisation de séquences mises en œuvre auprès des enfants;
- à Genève, des cours suivis dans le cadre de l'université peuvent aborder la question dans sa dimension sociologique, mais il s'agit de cours à option.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

La formation des maîtres de l'enseignement secondaire est assurée, dans des instituts de niveau universitaire, qui recrutent soit au niveau de la maturité, soit au niveau de la licence. Elle associe culture générale et stages dans des établissements.

La formation inter-culturelle n'apparaît que peu à ce niveau, une grande autonomie étant laissée aux différents intervenants. Il ne m'a pas été donné d'approcher aucune réalisation particulière dans ce domaine. La souplesse des structures en place permettrait cependant des actions si la sensibilisation des formateurs était suffisante.

FORMATION CONTINUE

C'est à ce niveau qu'apparaissent les réalisations les plus significatives en ce qui concerne la formation inter-culturelle.

ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

Dans le canton d'Argovie :

- information, sensibilisation par feuilles, journaux envoyés aux enseignants,
- cours de perfectionnement sous forme de soirées de travail (± 20 heures).

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

- Formation des maîtres donnant des cours de soutien en langue — les écoliers arrivant avec une connaissance insuffisante en langue pouvant recevoir jusqu'à huit heures d'enseignement en allemand.
- Formation à l'enseignement d'une langue vivante par les méthodes audio-visuelles.
- Journées des instituteurs pouvant servir à la sensibilisation de tous les maîtres.
- Réunions des maîtres des classes d'accueil hors du temps de travail.

SÉMINAIRES

Le Séminaire réalisé à Genève est le deuxième organisé sur ce thème (le premier, organisé en mai 1974 dans le cadre du Cycle d'orientation, s'intitulait : « Le phénomène migratoire et ses répercussions sur la situation scolaire »). Son originalité a attiré des participants de différents secteurs. Il prend place parmi les séminaires organisés par la direction des études pédagogiques de l'enseignement secondaire.

Le Symposium de St-Gall est le troisième organisé sur le sujet par la Commission nationale suisse pour l'UNESCO; chacun de ces séminaires s'est situé à un lieu géographique différent pour toucher des personnels différents.

Chacune de ces actions reste action particulière, la dynamique inter-culturelle qui lui est propre ne déborde pas le cadre où elle est enfermée. Le problème posé reste toujours — éducation des enfants migrants — et semble toujours rester en marge du système scolaire dans son ensemble, et en marge du problème de la formation des maîtres.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Etant donné la proportion importante d'enfants migrants, il n'est pas exagéré de dire que **chaque enseignant suisse** se trouve confronté au problème de scolarisation de ces enfants dans la classe où il exerce, et ce de manière d'autant plus impérative qu'il s'adresse à des enfants plus jeunes.

C'est donc à partir de son expérience sur le terrain que les besoins en formation se font sentir, et ce non seulement pour les maîtres chargés de classes spéciales de classe d'accueil ou d'enseignement de soutien, mais pour l'ensemble des enseignants.

Ceci explique que les actions de formation les plus significatives soient des **actions de formation continue**, qui ont généralement lieu pendant le temps de travail, mais qui peuvent aussi prendre place après la classe.

D'autre part, une véritable formation inter-culturelle doit pouvoir intégrer les instituteurs qui donnent des cours de langue et de culture auprès des mêmes enfants. En fait, ces maîtres intervenant auprès de plusieurs groupes d'enfants, voire dans plusieurs écoles, n'ont que très exceptionnellement l'occasion d'être associés à leurs collègues dans des actions de formation. C'est cette inter-culturalité au niveau des recrutements des stagiaires qui fait l'originalité des deux actions de formation visitées.

LA POLITIQUE D'ÉDUCATION DU PAYS CONCERNÉ

Une loi de l'Instruction publique, adoptée le 6 août 1977 dans le canton de Genève énonce clairement les objectifs de l'école publique :

OBJECTIFS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

L'enseignement public a pour but, dans le respect de la personnalité de chacun :

- a. de donner à chaque élève le moyen d'acquérir les meilleures connaissances dans la perspective de ses activités futures et de chercher à susciter chez lui le désir permanent d'apprendre et de se former;
- b. d'aider chaque élève à développer de manière équilibrée sa personnalité, sa créativité ainsi que des aptitudes intellectuelles, manuelles, physiques et artistiques;
- c. de préparer chacun à participer à la vie sociale, culturelle, civique, politi-

que du pays, en afférissant le sens des responsabilités, la faculté de discernement et l'indépendance de jugement; de rendre chaque élève progressivement conscient de son appartenance au monde qui l'entoure, en développant en lui le respect d'autrui, l'esprit de solidarité et de coopération; de tendre à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire des élèves dès les premiers degrés de l'école.

ce sont bien des objectifs que poursuit les actions de formation des enseignants en:

les sensibilisant aux problèmes sociaux et politiques que soulève l'insertion dans la société suisse d'une proportion importante de migrants;

- les incitant à réduire le plus rapidement possible, par des leçons appropriées, le handicap linguistique des enfants étrangers;
- les amenant à prendre en compte, par l'intermédiaire de l'intervention de professeurs étrangers, la diversité des cultures, des origines, des aspirations des élèves.

Par la diversité de leur recrutement, les séminaires de Genève et de St-Gall ont eux-mêmes mis en œuvre la collaboration de divers milieux. Nul doute que la confrontation des différents langages face à un même problème préfigure de la prise en compte des spécificités au niveau pédagogique. Mais là les maîtres suisses rencontrent des difficultés qui restent attachées à la nécessité «d'assumer le programme», et qui voient mal comment concilier le respect des individualités, la prise en compte des différences, en ne sacrifiant rien aux contenus.

TV ÉDUCATIVE

TV-SCOPIE: «Variations sur une image»

Le 6 février vers 14 h. 30.

Durée : 25 minutes environ.

L'émission propose de découvrir le visage de trois lieux bien connus — le Cervin, Chillon, le jet d'eau à Genève — reproduits en images anciennes et récentes, de styles différents; de les comparer; de les examiner dans leurs détails et d'en repérer les couleurs dominantes, le cadrage, les plans; d'en reconnaître les truquages, les atmosphères, etc.

L'émission ou un extrait de l'émission, choisi par l'enseignant, pourra être la motivation à une recherche du même type mais basé sur le vécu de l'enfant qui découvrira comment sa ville, son village, sa rue, etc., sont représentés en images; et, dans un second temps, lui permettra de décrire sa vision d'un lieu et d'imaginer des «mises en images» personnelles.

Réf. fiche E75 classeur Radio TV Educative.

UTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES

Une initiative originale qui vise à réduire l'égalité des chances, à aider chaque élève à mieux se situer dans l'univers scolaire, et demande une formation spécialisée à un certain type de maîtres, mérite d'être saluée, ici. Il s'agit de l'aide aux devoirs *oiposcuola, Augabenhilfe, ou devoirs surveillés*.

Les principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants, énoncés par la Conférence des directeurs cantonaux recommande de favoriser les études surveillées et les activités extrascolaires. Il s'est créé dans de nombreuses villes et communes des institutions, publiques ou privées, qui ont pour but de venir en aide aux écoliers qui ont des difficultés à exécuter leurs devoirs scolaires, et qui s'adressent aussi bien à des enfants de nationalité suisse qu'aux enfants étrangers.

Les élèves ont en effet des devoirs à faire à domicile, dont le volume augmente de la première classe au cycle d'observation. Il n'est pas à discuter ici de l'avantage ou des inconvénients de ces devoirs, mais à mentionner qu'ils peuvent avoir comme objectif:

de préparer une certaine matière; d'étoffer une matière vue en classe — approfondir, en faciliter la pratique; rattraper un retard.

Des devoirs font partie intégrante du temps scolaire et sont en général considérés de manière positive par les parents qui ont là un mode de relation avec l'école.

ORGANISATION DES DEVOIRS SURVEILLÉS

Ce sont surtout les enfants étrangers qui éprouvent des difficultés à faire ces devoirs, parce qu'ils sont issus de milieux culturels différents, et qu'ils ne trouvent pas chez eux, auprès de leurs parents, l'appui que trouvent les autres enfants.

Pour leur venir en aide, des devoirs surveillés sont organisés par des institutions publiques ou privées, avec la volonté:

- d'aider les enfants **individuellement** — les groupes de travail n'excèdent jamais une quinzaine d'enfants — en encourageant l'effort personnel;
- de **jeter un pont culturel** entre le pays d'origine de l'enfant et le pays d'accueil.

Le personnel chargé de cette tâche peut être parfois les membres du corps enseignant en fonction, mais le plus souvent des mères de familles suisses, ou encore des enseignants n'exerçant plus leur profession. Ce personnel est **préparé** à son travail: il reçoit une **information** sur les programmes scolaires, sur les méthodes, en relation avec le personnel enseignant, les membres des commissions scolaires, des psychologues..., il peut recevoir une formation plus théorique — linguistique, mathématique...

Il peut être associé à la **formation initiale** des futurs enseignants. A Berne, toutes les étudiantes de l'Ecole normale font un stage dans ces séances d'aide aux devoirs; elles

rentrent ainsi en contact avec les familles des enfants étrangers, et peuvent rendre compte, en Ecole normale, de leurs expériences. D'autre part, une information systématique à ce sujet est donnée dans toutes les Ecoles normales.

L'un des rôles principaux est de servir de lien entre l'école et la famille:

- contact avec les maîtres pour connaître les programmes suivis, les difficultés des enfants;
- contact avec les familles: les parents peuvent visiter ces cours de devoirs surveillés, des journées particulières sont organisées à leur intention. Ces cours peuvent ainsi faciliter l'intégration des familles par l'intermédiaire des enfants.

Claudine Gruwez

Extraits du document DECS/EGT (78) 3 émanant du Conseil de l'Europe «ÉDUCATION DES ENFANTS MIGRANTS EN EUROPE: la formation des enseignants en Suisse».

PROBLÈMES RELATIFS AUX ENFANTS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS TELS QU'ILS APPARAISSENT DANS LE CADRE SCOLAIRE GENEVOIS¹

Aspects psychopédagogiques et sociaux

par M. Rey-von Allmen²

LE MILIEU SCOLAIRE RÉVÉLATEUR ET GÉNÉRATEUR DE PROBLÈMES POUR LES ENFANTS MIGRANTS

Partir du cadre scolaire pour présenter les problèmes auxquels sont confrontés les enfants des travailleurs migrants est en quelque sorte arbitraire et va pourtant imposer un éclairage spécifique à une situation qui le transcende.

Il nous semble cependant important de ne pas traiter des «problèmes des enfants migrants» dans l'absolu. Les enfants des travailleurs migrants sont des enfants, ni plus, ni moins.

Si nous sommes appelés à parler des difficultés qu'ils rencontrent, il faut cependant insister sur le fait qu'ils ne forment pas une catégorie particulière d'enfants, «les enfants migrants» qui, par nature, par fatalité peut-être, auraient «des problèmes»: ceux-ci ne sont que conséquence. Conséquence de la situation qui leur est faite (ou qui est faite à leurs parents) dans le pays d'origine, conséquence de la migration qui leur a été imposée, conséquence de la place qui leur est laissée dans le pays d'immigration ou au retour.

Il faut donc lier l'étude des problèmes des enfants migrants au contexte social dans lequel ils se manifestent et savoir que celui-ci n'est pas innocent.

L'école est un de ces milieux sociaux qui agit à la fois comme révélateur et comme générateur de problèmes pour les enfants migrants. A l'intersection de la famille et de la communauté locale, de l'éducation et de la socialisation de l'enfant, du présent et de l'avenir, de la marginalisation et de l'intégration, de l'espérance et de l'illusion, de la réussite et de l'échec, de l'humiliation et de la valorisation, de l'anomie et de l'identité

personnelle, de la culture et de la promotion, elle va jouer un rôle crucial. C'est pourquoi il n'est pas indifférent de choisir ce milieu de référence pour chercher à comprendre les problèmes auxquels sont confrontés les enfants migrants, même s'il ne peut en rendre compte que d'une manière partielle — et partielle.

Le canton de Genève est une des régions de la Suisse où la population étrangère est la plus nombreuse. En 1974, les enfants d'origine étrangère représentaient approximativement la moitié des enfants de 6 ans, un tiers des enfants de 12 ans et un quart des enfants de 15 ans.

Par ailleurs, la situation internationale de Genève fait qu'on compte dans l'enseignement public, au niveau de la scolarité obligatoire, plus d'une centaine de nationalités. Les enfants étrangers sont issus de milieux aussi différents que celui des travailleurs migrants (Italiens, Espagnols, principalement, puis Portugais, Yougoslaves, Turcs), les fonctionnaires internationaux travaillant par exemple dans le cadre des représentations diplomatiques auprès de l'ONU, ou des consulats, des chercheurs et universitaires en séjour temporaire, des commerçants, des réfugiés politiques.

Cette hétérogénéité fait qu'on a pu croire qu'à milieu social égal, la réussite scolaire des élèves étrangers était égale à celle des autochtones. Mais à y regarder de plus près, les statistiques mettent en évidence le fait que les enfants des pays d'émigration tels que l'Espagne et l'Italie dont les ressortissants sont des travailleurs de classes sociales inférieures ont moins de chance devant les études que les Suisses, même issus des couches socio-professionnelles inférieures. De plus, on constate que le taux du retard scolaire dû à l'émigration est considérable. En ce qui concerne par exemple les nouveaux immigrants, les chiffres, connus pour 1973-1974, montrent que près du quart des enfants de 7 à 14 ans venant de l'extérieur sont entrés dans un degré inférieur à celui qui aurait correspondu à leur âge.

C'est tout le problème, limité ici à une population particulière, que cherche à résoudre la «démocratisation des études» et nous ne pouvons pas le discuter ici. Néanmoins, il faut savoir sur quel fond de stratification sociale et d'inégalité des chances, statistiquement parlant, se joue la vie scolaire des enfants migrants.

ÉCOLE ET MIGRATION

DES ENFANTS CONFRONTÉS AVEC LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

Ce n'est pas à leur arrivée à Genève que les enfants nés dans le pays d'origine sont confrontés avec le phénomène migratoire. Celui-ci a accompagné toutes leurs expériences de vie. Ils viennent souvent de régions de forte émigration, pauvres, rurales, dépeuplées, où l'équipement socio-éducatif fait défaut. Ils ont pour la plupart été séparés plusieurs années de leur père, de leur mère, ou des deux à la fois.

Les statistiques que nous tenons montrent que dans les classes d'accueil destinées aux élèves non francophones arrivant à Genève entre 12 et 15 ans, les enfants de migrants ont été séparés dans l'ensemble très longtemps de leurs parents. La moyenne se situe suivant les années entre 8 et 9 ans de séparation d'avec le père, entre 6 et 7 ans de séparation d'avec la mère, pour les Italiens et, pour les Espagnols, entre 5 et 8 ans de séparation d'avec le père et 4 à 5 ans de séparation d'avec la mère.

La situation est la même pour les élèves venant d'autres régions de forte émigration. Cependant ils sont beaucoup moins nombreux.

Ces enfants, dans leur pays, ont été pris en charge soit par un membre de la famille, soit par un internat ou un orphelinat. Quelques-uns ont vécu dans un milieu affectif normal, mais c'est loin d'être le cas de tous et, souvent, la situation s'est détériorée à l'adolescence. Les grands-parents se font âgés, les enfants en grandissant deviennent plus difficiles, le coût de l'institution pèse sur le budget des parents.

Le regroupement familial est généralement souhaité mais quelquefois aussi il est imposé à l'enfant qui retrouve des parents qui le connaissent à peine. L'adaptation réciproque va être difficile.

La scolarité aussi peut être mouvementée. Plusieurs enfants ont déjà fait des séjours plus ou moins longs dans les pays d'emploi des parents, qui ont perturbé leur scolarisation. Ils ont pu se trouver dans leur région sans aller à l'école par manque d'équipement scolaire ou à cause de leurs projets d'émigration. Peut-être aussi ont-ils séjourné à Genève en touristes plus ou moins longtemps et plus ou moins clandestinement avant d'obtenir une autorisation

¹ Article paru dans la revue Neuropsychiatrie infantile et d'hygiène mentale de l'enfance 77, N° 8-9 et reproduit avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

² Chargée de mission pour les problèmes d'enfants migrants au Département de l'instruction publique, case postale 218, CH 1211 GENÈVE 28 et responsable des classes d'accueil du cycle d'orientation de l'enseignement secondaire, Genève (Suisse).

séjour. Plusieurs de nos élèves ont ainsi anqué un à cinq ans de scolarité.

Telle est la situation de cette jeune fille de 15 ans qui avait pu s'inscrire à l'école après 10 ans d'errance et qui y manifestait un comportement affectif très perturbé. Elle avait passé toute son enfance en Italie puis, comme cela n'allait pas, elle avait rejoint ses parents à Genève avec sa sœur ainée, pour être cachée parce que l'appartement était trop petit (une des conditions du regroupement familial et de l'obtention d'un permis de séjour est la réussite d'un appartement de dimension suffisante, qui répond aux normes fixées par le Contrôle de l'habitant). Parfois, elle échappait en ville, ce qui portait à son double l'angoisse, la nervosité, la violence : ses parents. La situation familiale était encore compliquée par le fait que trois autres enfants restés en Italie ne pouvaient rejoindre la famille vu les conditions de logement.

Dans le cadre scolaire, on pense que pour ces enfants de travailleurs migrants nés ou arrivés très jeunes à Genève, la situation est assez satisfaisante.

En réalité, les difficultés ne sont pas moins réelles. Les familles vivent dans une constante insécurité, ne sachant pas toujours à quelle culture se référer. Même les décisions relatives à la scolarisation de l'enfant, telle l'inscription dès l'âge préscolaire dans une école enfantine (française) sont difficiles à prendre pour les parents et encore plus pour les grands-parents particulièrement attachés à l'éducation traditionnelle.

Maria avait 7 ans. Ses parents hésitaient à la scolariser en italien ou en français. Elle était présentée dans une école publique, mais comme sa présence à Genève n'était pas déclarée, elle n'avait pu y rester. On avait cherché une solution d'éducation dans la langue maternelle, qui ne semblait pourtant pas donner satisfaction. Les parents s'étaient tout de même décidés à faire les démarches pour l'obtention d'un permis de séjour. Ils l'obtiennent. Une semaine plus tard, ils décidaient de retourner chez eux...

De telles situations peuvent entraîner des perturbations au niveau psychopédagogique. Elles ont dans tous les cas des conséquences néfastes sur le plan linguistique, même au niveau de la langue maternelle.

DES ENFANTS DÉRACINÉS

La migration fait des enfants des déracinés. Elle les confronte avec un nouveau milieu affectif, un nouveau milieu social, un nouveau milieu scolaire :

«Quand je suis arrivée, j'étais contente, mais aussi très émue en pensant que j'avais quitté mes sœurs. Peu à peu, j'ai com-

mencé à comprendre qu'on parlait ici une langue que je n'avais jamais apprise.»

«Je me trouve bien à Genève: pendant les premiers jours, je me trouvais un peu dépayisée et j'avais peur que quelqu'un me reproche d'être Italienne, d'avoir été obligée de quitter mon pays pour des raisons familiales ou économiques.»

«Je pensais trouver de la douceur et j'étais très contente, bien que mes pauvres grands-parents me fassent beaucoup de peine. J'avais aussi du chagrin de laisser ce village si petit mais si bon. Le jour du départ, j'ai pleuré. Je croyais au fond de moi que la Suisse ne serait pas ce que j'imagine...»

«Mais ici tout était différent: des gens bien habillés, des gens qui couraient après l'autobus, des gens qui marchaient seuls, tout était différent du village.»

«Je ne voulais pas venir à Genève. Il me coûtait beaucoup de quitter mon pays. Et maintenant, j'ai très envie que viennent les vacances pour aller en Espagne m'amuser avec mes amis.

«Ici, je m'ennuie... Quand j'aurai 18 ans, je retournerai en Espagne, parce que je ne me plais pas ici. Quand j'aurai l'âge de travailler, j'irai là-bas et je me prendrai un bon métier où l'on gagne de l'argent. Les mois semblent être des années, et les jours des mois. Il semble que ce n'est pas vrai que je vais retourner en Espagne.»

«En Espagne, mes amis ne me reconnaîtraient plus bien, ni moi non plus.»

«Je pensais que tout serait gai ici, mais tout était triste dans les rues où l'on ne rencontrait personne de connu. C'est en commençant l'école que j'ai commencé à me sentir mieux.»

DES ENFANTS CONFRONTÉS... AVEC D'AUTRES ENFANTS

Souvent, leur appréhension de la situation nouvelle est positive. Ils attendent beaucoup du regroupement familial, des amis qu'ils pourront se faire à l'école, du bagage culturel qu'ils pourront y acquérir.

Mais les enfants immigrés font l'expérience qu'il n'est pas si facile de nouer des amitiés. Le fait de ne pas parler le français rend la communication difficile et ils se découvrent différents des autres. Or, dans la situation scolaire, comme d'ailleurs dans les relations qu'ils auront à l'extérieur de l'école, cette différence est rarement perçue comme une valeur. Elle peut être même perçue comme une menace par les immigrés déjà intégrés qui redoutent de perdre les amitiés acquises s'ils se mettent du côté des nouveaux arrivés.

«Cette école me plaît, parce qu'elle me permet de communiquer avec les élèves des autres classes, bien qu'on ne trouve pas facilement des élèves d'autres classes dispo-

sés à parler avec nous autres Italiens. Il y a même des élèves qui semblent être Italiens et qui, en voyant que nous ne savons pas parler le français, nous offensent. Cette façon de faire ne me plaît pas, bien au contraire, je la trouve cruelle...»

De tels incidents entrouvrent le voile du malaise dans lequel vivent les enfants migrants, même nés dans le pays d'accueil ou intégrés depuis longtemps. Ils ne se sentent «adoptés» par leurs pairs qu'au prix du sacrifice d'une partie de leur personnalité, qu'au prix du rejet de leur culture d'origine et de leur famille. Cette insécurité se répercute sur toutes les relations familiales et sociales.

«Ils ont honte de nous», constatent des parents. Ou:

«Si j'étais en Italie, j'irais une fois par mois parler avec les maîtres de mon fils. Je leur expliquerais qu'il a été très malade. Mais mon fils ne veut pas. Il dit: «Tu n'es pas chez toi ici.» Il a toujours peur qu'on lui reproche d'être étranger.»

DES ENFANTS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

Parallèlement, ces enfants sont confrontés avec les problèmes de la vie sociale. L'éventail est large des difficultés qu'eux-mêmes, que leur famille ou leurs parents, que leurs voisins rencontrent. Etant souvent ceux qui s'expriment le mieux en français, les enfants sont mis à contribution pour résoudre des problèmes d'adultes et les responsabilités dont ils sont chargés sont trop lourdes pour leur manque de maturité. Ils doivent affronter les vexations de l'entourage quand leurs parents se trouvent dans une situation irrégulière que leur propre morale condamne. Et cependant, méfiants à l'égard de la communauté locale et de ses modèles d'éducation, les parents demeurent rigides avec des enfants très sollicités par le mode de vie du pays d'accueil.

Les familles sont aux prises avec des problèmes financiers, de logement, de conditions de travail et de vie trop pénibles qui affectent leur santé, d'accidents de travail. En tant qu'étrangers, ils sont les plus vulnérables aux conséquences de la récession et les moins bien protégés. C'est le chômage, et les risques de renvoi, la tentation du retour pour mettre fin eux-mêmes à leur insécurité.

Or, la méconnaissance de la véritable situation des travailleurs migrants provoque, de la part de la communauté autochtone, des réactions inappropriées. Celle-ci risque de mal interpréter le comportement des enfants, les réactions des parents.

«Sa famille a des difficultés financières ? Mais elle s'achète toujours des chewing-gum !» (un enseignant).

« Ses parents ont émigré il y a plus de dix ans et ils ne parlent toujours pas le français : je n'ai pas de temps à perdre pour ces gens-là. » (un médecin).

RATTRAPAGES SCOLAIRES

Peu à peu, après avoir fondé beaucoup d'espoir sur leurs possibilités de promotion par l'école, les enfants, bientôt des adolescents, prennent conscience de leurs conditions d'immigrants, des difficultés qu'il y a à atteindre le niveau de langue des francophones, à effectuer les rattrapages nécessaires pour la poursuite des études ou l'admission à un apprentissage.

On a vu que, bien que l'école soit revêtue d'un prestige d'autant plus grand que la culture qu'elle dispense paraît inaccessible, elle ne peut pas prendre une place prioritaire dans la vie des familles, de par les soucis immédiats et vitaux qui les accaparent. Même quand ils souhaitent consacrer à l'école la place qu'elle réclame, les parents sont sans moyens. Les exigences scolaires restent trop éloignées des qualités développées dans leur entourage.

De plus, on sait l'importance que revêt pour la réussite scolaire le milieu culturel familial, et, pour les plus petits, le sérieux accordé aux devoirs journaliers. Dans les familles autochtones de classe moyenne, on contrôle les devoirs (tâche qui peut d'ailleurs être un pessum pour les mamans et un poids dans les relations familiales), mais dans les milieux ouvriers, de travailleurs migrants à plus forte raison, ce soutien est doublement impossible : d'une part parce que les parents travaillent et ne sont pas à la maison pour assumer ce contrôle, d'autre part parce qu'ils n'ont eux-mêmes pas les connaissances nécessaires pour le rendre efficace.

Dans de telles conditions, les enfants migrants sont peu disponibles pour le travail scolaire. Leur manque d'autonomie et la fragilité de leur personnalité rendent parfois difficile la mise en place d'une zone libre de conflits ou de moments de disponibilité destinés au travail intellectuel ou aux apprentissages nouveaux. A plus forte raison leur est-il difficile d'effectuer d'importants rattrapages qui demanderaient de leur part un effort constant.

DES ENFANTS CONFRONTÉS AVEC LEUR AVENIR

Une incertitude plane sur leur avenir et ils sont d'autant plus inquiets qu'ils se sentent peu armés pour se défendre. Les rattrapages scolaires étant difficiles, leur réaction est souvent une envie de fuir. Certains songent au retour comme à la meilleure solution, les problèmes de langue et d'autorisation de séjour étant résolus. Pourtant, ils

n'ont aucune garantie d'équivalence ; les efforts scolaires consentis, peut-être même un apprentissage, ne seront pas reconnus dans leur propre pays. D'autres se précipitent dans une formation non officielle accélérée dont les débouchés sont aléatoires. Car l'accès aux études et aux apprentissages qui les intéressent est d'autant plus difficile qu'avec la récession la sélection a été intensifiée et qu'une priorité aux Suisses a été imposée sur le marché de l'emploi.

PROBLÈMES SOCIOLINGUISTIQUES

On identifie et on limite souvent les problèmes des enfants migrants aux problèmes linguistiques. A notre avis, la difficulté linguistique serait facilement surmontable si elle était isolée. Mais nous sommes en présence de problèmes sociolinguistiques et socioculturels infiniment plus complexes, car ils affectent toutes les relations interpersonnelles et affectives.

Les migrants acquièrent ou se forgent relativement facilement le langage dont ils ont besoin pour la communication journalière, mais ses écarts par rapport à la langue standard feront qu'autour de lui se cristallisent toutes sortes de problèmes psychologiques et sociaux en relation avec la communication : inhibition ou agressivité, conflits, xénophobie, peur, mépris, rivalité, hiérarchie...

« J'étais plus heureuse avant, quand je ne parlais pas le français. Les gens me parlaient, je ne comprenais pas ce qu'ils disaient. Maintenant que je comprends... Vous savez, ce ne sont pas toujours des choses gentilles. »

Cette langue de communication n'a cours que dans un milieu restreint. On fait appel à la notion de « niveaux de langues » pour en justifier l'inadéquation au-delà. On exige alors que les enfants acquièrent la langue standard et l'utilisent pour s'exprimer et l'on ne se rend pas compte qu'imposer une langue, c'est imposer un modèle de vie, une culture, que c'est porter un jugement de valeur.

Le problème est un peu différent pour les enfants immigrés issus des couches sociales plus favorisées. Car il apparaît que notre culture, représentée par l'école, se définit moins en termes géographiques qu'en termes sociaux : elle est internationale pour une classe sociale, par contre, elle est étrangère (voire inaccessible) aux classes les plus défavorisées, qu'elles soient autochtones ou allophones.

Ainsi les enfants étrangers issus de milieux favorisés vont rencontrer moins de difficultés sur le plan socioculturel, l'écart entre les valeurs familiales et les valeurs

reconnues par la communauté étant moindre.

Par contre, les problèmes affectifs et d'identité personnelle que soulève le bilinguisme sont les mêmes pour les enfants des différents milieux. La perception de cette difficulté incite d'ailleurs souvent les parents les plus aisés à placer leurs enfants dans une école où l'enseignement est donné en langue maternelle (privée et coûteuse) et à ménager une transition dans le passage du mono- au bilinguisme, pour éviter rupture et anomie — ce que ne peuvent pas faire dans de bonnes conditions les travailleurs migrants.

En ce qui concerne l'acquisition de la langue standard, on constate qu'elle n'est pas sans rapport avec la compétence linguistique et métalinguistique en langue maternelle.

Dans les classes d'accueil du Cycle d'orientation (l'enseignement secondaire inférieur regroupant tous les élèves pour les trois dernières années de la scolarité obligatoire) qui comptent des élèves de différents milieux socioculturels et de différents niveaux scolaires, nous avons souvent constaté ce phénomène. Même une méthode audio-visuelle et structuro-globale ne profite qu'aux élèves capables d'inscrire dans un ensemble, d'analyser et d'ordonner en fonction d'un système préalablement connu les notions présentées. Pour ceux qui n'ont pas à leur disposition de systèmes de référence, la globalité devient facteur de confusion. Et les difficultés, réelles déjà dans l'apprentissage de la langue parlée, sont décuplées quand il s'agit de l'apprentissage de la langue écrite.

Ainsi, moins la langue maternelle est maîtrisée, plus l'acquisition de la langue seconde restera élémentaire.

Les risques de confusion augmentent encore quand ces enfants sont en présence de plusieurs systèmes linguistiques mal assimilés : le ou les dialectes parlés en famille, la langue standard du pays d'origine, la langue vernaculaire et la langue de culture de la communauté d'accueil par exemple. Et l'on risque d'aboutir à un semi-linguisme, à une situation dans laquelle les enfants ne maîtrisent aucune langue et n'ont plus de véritable moyen d'expression et de communication. C'est parfois à ce niveau qu'il faut chercher les causes de la pauvreté des performances linguistiques (aussi bien syntaxiques que lexicales) qu'on décèle chez les enfants de migrants, même quand ils parlent avec un parfait accent local.

ÉVALUATION PSYCHOPÉDAGOGIQUE

Il apparaît qu'aujourd'hui les tests sont un instrument qui rassure les enseignants et les autorités en mal de sélection et tentées de

croire à des tests miracles, fiables et définitifs (qui les déchargeant de leur responsabilité et les déculpabilisent) alors que les psychologues en connaissent la relativité et les abordent avec de plus en plus de circonspection. Actuellement, toute la psychologie à Genève tend à envisager la personnalité comme un tout et se distancie de l'intérêt pour les tests.

Ces réticences sont particulièrement valables quand il s'agit d'étudier une population d'immigrés récents:

- tous les élèves de Genève avant leur entrée au Cycle d'orientation passent normalement des tests de «préorientation». Mais cette batterie est saturée en facteurs verbal, culturel et scolaire, de plus, la compréhension des consignes en est difficile. Elle est donc inadéquate pour des élèves étrangers;
- ces tests sont barémés sur une population scolaire genevoise. Nous ne possédons pas de barèmes qui rendent compte de la situation scolaire, culturelle et sociale des élèves étrangers. Suivant les barèmes qu'on utilise, on peut effectuer la sélection qu'on veut;
- les tests que nous possédons, traduits dans les langues des enfants immigrés, italiens et espagnols notamment, ne sont pas plus adéquats. Ils font référence à une population scolarisée des villes ou sont prévus pour des plus jeunes (tel le WISC espagnol).

Seuls des tests barémés dans le pays d'origine, dans les régions campagnardes de forte émigration, prenant pour référence une population scolaire de même âge et de même milieu socioculturel, nous permettraient de situer nos élèves par rapport à leur propre milieu. Mais à notre connaissance, de tels tests ainsi barémés ne sont pas disponibles.

— Des études faites en Grande-Bretagne et en France montrent par ailleurs que les tests soumis à des immigrés de culture différente mettent en évidence non pas tant les aptitudes que le degré d'intégration et que les résultats tendent à s'améliorer en même temps que l'insertion.

Dans ces circonstances, nous avons toujours considéré qu'une évaluation prématuée du niveau scolaire, des aptitudes et des possibilités d'adaptation des élèves dès leur arrivée, comportait un trop grand risque d'erreur, alors qu'au contraire nous tenions à donner aux nouveaux arrivants le maximum de chances avant l'intervention des décisions à conséquences sélectives.

C'est pourquoi les classes d'accueil du Cycle d'orientation sont hétérogènes quant au niveau scolaire autant que quant à l'origine et homogène seulement quant à l'âge. Celles-ci représentent un temps d'observation, d'adaptation et d'apprentissage et ce

n'est qu'à la fin de cette période que l'orientation est déterminée.

En cours d'année, la collaboration des psychologues scolaires est assurée et, selon les cas, quelques tests sont proposés aux élèves. Mais le problème de leur adéquation et de leur interprétation reste ouvert. D'une manière générale on peut considérer que les barèmes utilisés sont sévères pour des immigrants, mais qu'ils donnent une très grande sécurité en ce qui concerne la validité des bons résultats. Ceci nous permet notamment d'éliminer des hypothèses de débilité intellectuelle chez certains élèves dont le comportement à l'école pourrait y faire penser. En d'autres termes, on peut, à l'aide de tests, déceler un certain nombre d'aptitudes. Mais on ne peut pas tenir compte des mauvais résultats (dont les causes peuvent être très diverses) qui restent difficiles à interpréter.

Une étude limitée a été menée dans ce domaine dans le cadre d'une «classe spéciale expérimentale du Conseil de l'Europe», organisée au Cycle d'orientation des Coudriers. Nous avons cherché à recueillir l'information la plus sensible possible sur les aptitudes, les difficultés, les besoins des élèves récemment immigrés, notamment des adolescents (13-15 ans) mal scolarisés, en tenant compte de plusieurs aspects de leur personnalité.

Avec les psychologues de l'équipe, nous avons constitué une batterie particulière de tests facilement compréhensibles (avec consignes données dans la langue maternelle quand ils étaient présentés en début d'année) et barémés sur toute la population genevoise. Nous avons opté pour l'utilisation de barèmes comparatifs à une population de 12-14 ans ayant parcouru six ans de scolarité normale.¹

En lisant la littérature relative à ces tests, on voit d'ailleurs que les auteurs qui les ont appliqués à des populations différentes ont constaté qu'ils n'étaient valables que pour la population de référence et des populations analogues. Ceci doit nous inciter encore une fois à la prudence.

Les résultats ont fait apparaître que l'abstraction posait encore un certain nombre de problèmes à la population étudiée. En second lieu, on a constaté une difficulté particulière à soutenir un effort quand il s'agissait d'accomplir une tâche intellectuelle simple pendant une longue période.

¹ La batterie retenue est la suivante:

- Un test d'intelligence globale, le B53, de R. Bonnardel, Paris.
- Deux épreuves perceptives: le test de copie d'une figure complexe, d'A. Rey, Genève, et le test des points à organiser II, d'A. Rey.
- Un test sur les automatismes scolaires: les quatre opérations, d'E. Claparède et A. Rey, Genève.
- Une épreuve d'aptitude à un travail intellectuel simple: l'ordination de chiffres, d'A. Rey.

Par contre, les performances en dépit de l'irrégularité étaient dans la moyenne. De plus, le groupe avait acquis dans l'ensemble normalement les premiers automatismes scolaires. On peut en conclure que, toutes précautions prises, la lecture de ces résultats a pu nous amener à mettre en évidence un certain nombre d'aptitudes réelles qui pourront se manifester à moyen terme dans l'intégration de ces élèves dans les classes ordinaires.

Nous avons complété cette information par une recherche entreprise par le secteur de psycholinguistique de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation portant sur l'évaluation des instruments cognitifs et le processus d'apprentissage dans le domaine du raisonnement logico-mathématique et de la capacité de réflexion métalinguistique. Les résultats de ces travaux ne sont cependant pas encore disponibles.

En outre, bien que ne pouvant pas faire pour tous les élèves une investigation psychologique complète, nous avons cherché à tenir compte de cette approche. Car les handicaps des élèves récemment immigrés sont aussi d'ordre affectif. Ainsi, l'observation de quelques dessins a mis en évidence certaines difficultés, tant du point de vue formel [organisation problématique de l'espace (éléments souvent posés et peu intégrés dans un ensemble), perspectives fausses (voire dépliages), proportions peu respectées, transparence] que du point de vue relationnel, confirmant celles qui ont été constatées dans le cadre du travail en classe et de la vie dans l'école.¹

PROBLÈMES AFFECTIFS, PROBLÈMES D'IDENTITÉ ET DE COMPORTEMENT

Qu'ils soient intégrés directement dans une classe normale (comme c'est le cas à Genève au niveau enfantin et primaire) ou qu'ils commencent par une classe d'accueil, l'école est, pour les enfants migrants, le lieu de beaucoup d'expériences frustrantes. Ils n'ont que rarement l'occasion de s'y mettre en valeur ni par rapport à ce que les enseignants demandent, ni par rapport au modèle que représentent les autres élèves de l'école. Ils se trouvent dans l'impossibilité de mettre en évidence leurs connaissances, de se «justifier» et sont devant un constat d'insuffisance, de retard, qu'ils intérieurisent ou qu'ils rejettent sans en maî-

¹ Voir dans le cadre des rapports mensuels adressés au Conseil de l'Europe concernant la classe spéciale expérimentale 1975-76 organisée au Cycle d'orientation des coudriers, celui de février 1976: Tests et connaissances des élèves récemment immigrés, d'I. Berthoud, A. Olmos, F. Rey, M. Rey, C. Wachsmuth.

triser les critères. Parallèlement, ils se découvrent différents des camarades et rencontrent de la difficulté à communiquer. Aussi, ne trouvant pas de milieu sûr auquel ils puissent s'identifier de manière valorisante, ils oscillent toujours entre le respect des valeurs des uns et des autres. Tantôt c'est la famille, tantôt c'est la relation avec les camarades, tantôt encore la relation avec le maître (qu'ils veulent privilégiée). Ils sont entièrement dépendants de leur milieu familial, sans assumer personnellement les normes de leur pays et sans les remettre en question, ce qui les laisse dans une situation de confusion et d'instabilité. Parfois, bien qu'ils en parlent peu en classe, les rapports sont difficiles avec les parents, surtout à l'âge de l'adolescence et quand ils ont été longtemps séparés de leur famille. Les parents sont désemparés et prennent des mesures peu propices à une intégration sociale (par exemple interdiction de participer à des activités scolaires ou retrait de l'école en guise de punition).

Par rapport aux camarades, les difficultés d'insertion ont des causes multiples : les enfants migrants ont peur de se confronter avec les autres, ils sont volontiers agressifs pour cacher leur désarroi. Ils se sentent rejetés et sont eux-mêmes provocateurs. Ils sont prêts à exciter les autres, mais sont cependant très susceptibles quand ils sont eux-mêmes l'objet de la moquerie et de l'agressivité des camarades. D'autres au contraire se protègent de l'extérieur par une extrême inhibition. Par contre, ils sont tous très sensibles à l'attitude des maîtres, à la considération que ceux-ci leur témoignent. Ils montrent souvent beaucoup de bonne volonté à vouloir satisfaire leurs exigences.

Sur le plan du travail, par conséquent, les motivations sont irrégulières et dépendent d'autres facteurs. L'interaction constante des élèves les uns avec les autres ainsi qu'avec le maître, c'est-à-dire la vie affec-

tive du groupe, a tendance (à moins d'être totalement étouffée) à prendre le pas sur le travail. De même, les préoccupations immédiates rendent difficile un investissement dans l'étude.

Les enfants migrants apparaissent donc, de par la situation de tension qui leur est imposée, comme affectivement très fragiles. La réussite de l'insertion sociale et de l'adaptation scolaire dépendra très largement, d'une part de l'attitude de la famille, si celle-ci peut assumer un rôle d'encadrement et d'identification cohérent, d'autre part de l'attitude des maîtres, de l'accueil qui leur sera réservé, de la place qu'ils pourront trouver.

LES ENFANTS MIGRANTS RÉVÉLATEURS DES PROBLÈMES DE L'ÉCOLE

Les étrangers posent une question à l'école et à tout ce qui la constitue : à l'institution et à la communauté à laquelle elle doit rendre des comptes, à ses cadres, aux enseignants et à tous ses collaborateurs, aux élèves, à leurs parents.

Cette question, qui récapitule toutes les autres, c'est : quelle place donnez-vous à celui qui est différent ?

Les étrangers ne sont pas les seuls à interroger l'école de cette manière. La même question est posée par tous ceux qui n'ont pas un profil scolaire, un comportement, un statut ou un milieu social, une santé, un langage, des convictions standards.

Mais, d'une manière générale, la réponse donnée par rapport aux uns ou aux autres est la même. Ainsi donc, la réponse donnée en ce qui concerne les étrangers est représentative de l'attitude adoptée par rapport à tous les «autres» dont la société, l'école, l'enseignant a la responsabilité et que l'individu va rencontrer. Sur le plan individuel, la réponse n'est pas unique. On

trouve dans le milieu scolaire le même éventail d'attitudes et de convictions que dans la communauté dans son ensemble.

Nous avons rencontré, parmi les enseignants par exemple, les comportements les plus variés, allant du refus absolu de tenir compte de l'autre, ou d'un paternalisme bienveillant mais dont les bons sentiments s'effondrent devant la réalité de la rencontre, au respect conséquent, et à la prise en considération de l'identité de l'étranger.

C'est dans ce sens qu'on peut dire que la réussite de l'insertion des enfants migrants dépend largement de l'attitude des maîtres et du climat de l'école.

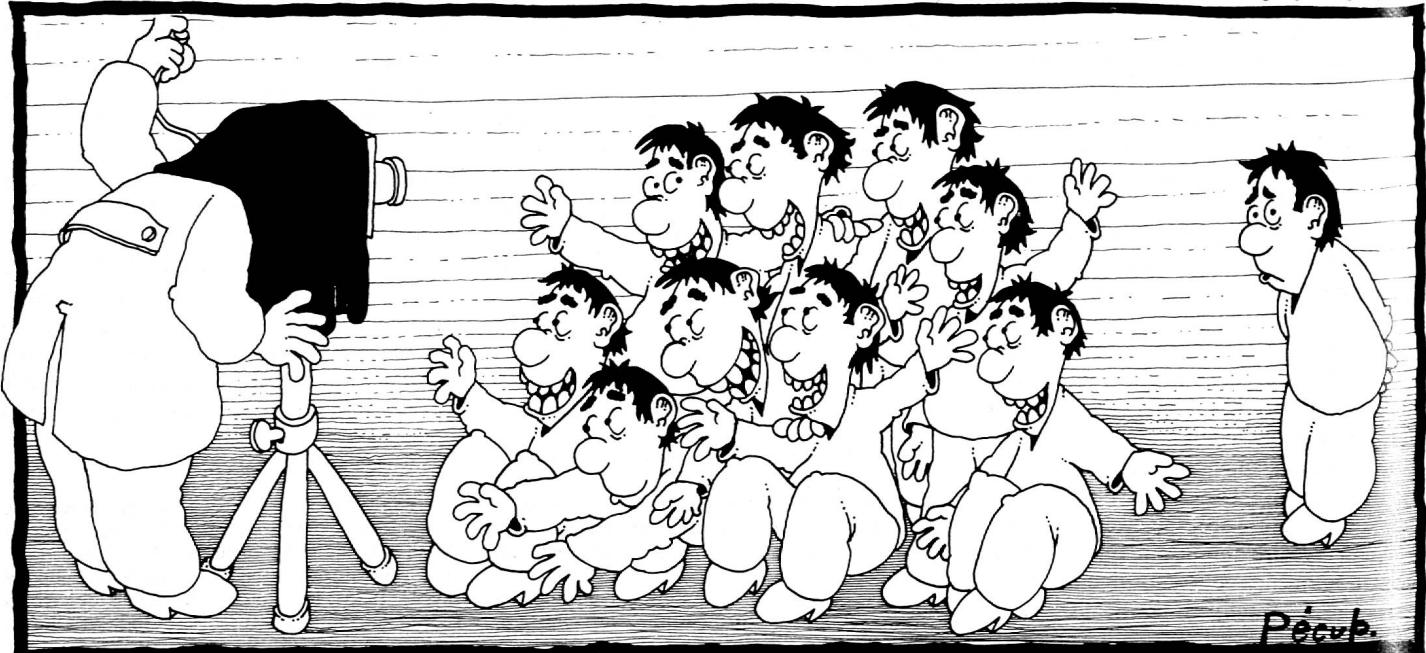
Cependant, l'attitude individuelle n'y suffit pas. Les enseignants sont souvent, en dépit d'une attitude fondamentalement positive, mal informés, peu formés, et mal équipés pour répondre aux besoins des enfants migrants. Car les impératifs de l'institution, qu'il s'agisse de la sélection imposée, des exigences des programmes, de la soumission à une discipline standard, des contraintes et par conséquent du choix des priorités sur le plan pédagogique, administratif et financier, peuvent être en contradiction avec une prise en considération effective de l'autre.

Pas plus que les individus, l'institution ne donne de réponse unique. Et il n'est pas dans nos intentions ici de répondre pour elle.

Néanmoins, nous croyons que ce ne sera que quand l'école sera en mesure de traiter la différence non pas en termes d'agression et de marginalisation, mais en termes de valeurs, de participation, d'interaction dynamique, peut-être d'interculturalisme pour utiliser un terme qui fait fortune dans le contexte migratoire, que pourra apparaître une solution, à la fois aux problèmes des enfants migrants et aux problèmes de l'école.

Micheline Rey-von Allmen

Bibliographie page 121



GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

CATALOGUE 1979

Ch. des Allinges 2 - 1006 LAUSANNE

Pour vos commandes téléphoniques:

le mercredi après-midi dès 14 h.: 021 / 27 96 27 — du lundi au vendredi de 19 h. à 20 h.: 021 / 32 42 79

La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.

Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.

Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.

On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.

Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.

Les numéros suivis d'un astérisque sont livrables jusqu'à épuisement du stock. Ils ne seront pas réédités.

COMMISSION PERMANENTE DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

résident: André Maeder, Lausanne.

administrateur: Roland Mercier, Montblession.

caissier: André Rochat, Premier.

membres: Maurice Barraud, Les Convers-Renan; Evelyne Causaz, Onex; Vincent Dussex, Sion; Robert Goffinet, Colombier; Paul Nicod, Lausanne; Jean-Pierre Renevey, Murist.

ANGUE FRANÇAISE

38. Jeux de lecture: 1re partie de Mon Premier Livre (écriture vaudoise), 5 fr.
39. Jeux de lecture: 2e partie de Mon Premier Livre (caractères d'imprimerie), 9 fr.
40. Petites histoires illustrées, 12 fiches 40/17 cm, dessins de J. Perrenoud, 5 fr.
48. M. Nicoulin, Joie de lire, 10 fr.
84. M.-L. Maggi, Brins d'herbe, 76 poèmes pour les petits, 6 fr.
21. Vio Martin, Les Poéchantines, 75 poèmes pour enfants de 7 à 12 ans, 6 fr.
60. I. Jaccard, Le Bois charmant, histoires à raconter aux enfants, 7 fr. 50.

locution et rédaction

- edacta, élocution et rédaction à partir d'une anecdote en 4 images; 3e à 6e année, 30 feuillets par bloc; éd. Matex.
47. H. Rochat, Le petit dénicheur, dessins d'A. Paul, 4 fr. 50.
 48. La fusée, 4 fr. 50.
 49. La poupée, 4 fr. 50.
 50. Arrivée tardive en classe, 4 fr. 50.
 51. Pierrot et le chien, 4 fr. 50.
 52. Feu vert, 4 fr. 50.
 53. Fido, Mouchette et les oiseaux, 4 fr. 50.
 54. Pique-nique! 4 fr. 50.
 75. A. Chabloz, Un peu de stylistique (dès 12 ans), 25 f., 3 fr. 50.



lecture et poésie

74. Falconnier - Meylan - Reymond, 32 fiches de lecture (analyse de texte) sur des textes du manuel vaudois (3e à 5e), 2 fr. 50.
80. Analyse de textes, 2 fr. 50.
77. J.-P. Rochat, 10 études de texte (dès 12 ans), 3 fr.
58. M. Nicoulin, H. Devain, Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis, édition sur papier bible, 27 fr.
71. G. Falconnier, Histoires sous la main, fiches de lecture (dès 9 à 11 ans), 2 fr. 50.
01. A. Chevalley, Le Poémier d'enfance, poèmes pour la jeunesse, 7 fr.
- 16.* M. Nicoulin, M. Carême, poète de la joie, 150 poèmes, 15 fr.
17. M. Nicoulin, Hommage à Maurice Carême, 5 fr.
34. M. Nicoulin, Joie de dire, 43 poèmes et textes, 3 fr. 60.
67. Ed. Pierrot S.A., Mon Ami Pierrot, 5 fascicules pour élèves débutants étrangers, italien-français, 5 fr.
68. Idem, espagnol-français, 5 fr.
91. B. Lipp, L'été des chansons, B. Jayet, 50 chansons en poèmes, 16 fr.

vocabulaire

52. M. Nicoulin, Livret de vocabulaire: répartition des mots de Pirenne en 52 centres d'intérêt, 3 fr.
50. Com. ens. gen., Vocabulaire: animaux, 43 fiches-questions, 3 fr. 50.
51. Com. ens. gen., Vocabulaire: animaux, 43 fiches-réponses, 3 fr. 50.
55. L. Massarenti, Exercices de vocabulaire IA, dès 10 ans (corrige à la fin de chaque chapitre), 14 fr.
52. L. Massarenti, Exercices de vocabulaire II, dès 12 ans (corrige à la fin de chaque chapitre), 14 fr.
56. Librairie de l'Etat, Vocabulaire 4e année (120 fiches), 5 fr.
57. Berne, Solutionnaire, 5 fr.



grammaire et orthographe

48. Com. des maîtres sup. vaudois, Mémento grammatical et carnet d'orthographe, 3 fr.
60. G. Gallay, Exercices de grammaire, 3 fr.
78. M. Nicoulin, Petit fichier du participe passé conjugué avec avoir (6e-7e année), 4 fr.
03. 18 fiches de conjugaison, 2 fr.
- 40.* UIG Dames, Grammaire (2e à 4e année); 38 feuillets, 4 fr.

163. M. Nicoulin, Même, quelque, tout, 4 fr.
 182. A. Maeder, L'accord de l'adj. qual. (3e-4e année), 6 fr. 50.
 68. UIG Dames, Dictées pour les petits, 2 fr. 50.
 102. Chablon-Vulliemin, 184 fiches d'orthographe (3e à 8e année), 12 fr.
 104. * 24 feuillets d'exercices d'orthographe (3e à 7e année), 2 fr. 50.
 141. * A. Chardonnens, 12 dictées préparées (dès 11 ans), 2 fr. 50.
 265. M. Nicoulin, 200 dictées (9-11 ans), 7 fr. 50.
 161. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (11-12 ans), 6 fr.
 162. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (12-13 ans), 6 fr.
 75. M. Nicoulin, 200 dictées (8e-9e année), 6 fr.
 85. A. Chablon, 30 dictées préparées, 3 fr.
 87. M. Nicoulin, Livret d'orth. et de grammaire (12-15 ans), 5 fr.
 286. M. Nicoulin, Tableau de conjugaison, 4 fr.

MATHÉMATIQUES

Pour les petits

89. * L. Pauli, Calcul : les deux premières dizaines, 3 fr.
 99. L. Biollaz, Calcul (1re année), 30 fiches, 2 fr. 50.
 99. * L. Biollaz, Problèmes (1re année), fiches, 2 fr. 50.
 99. L. Biollaz, Calcul (2e année), 33 fiches, 2 fr. 50.
 154. 56 fiches de calcul (2e année), 3 fr.
 159. Fiches de problèmes (2e année), 2 fr. 50.
 203. Balaban-Chablon, Le calcul mental réfléchi (1re année), 2 fr. 50.
 204. Balaban-Chablon, Le calcul mental réfléchi (2e année), 2 fr. 50.
 205. Balaban-Chablon, Le calcul mental réfléchi (3e année), 2 fr. 50.
 206. M. L. Mantilleri, Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle : Mathématiques, 4 fr.
 143. * 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 3 fr.

Pratique du calcul K. Raets

240. * K. Raets, Carnet 0 (préscolaire), pièce : 2 fr. 30.
 241. * Carnet 1 (1re année), 3 fr. 50.
 242. * Carnet 2 (2e année), 4 fr.
 243. * Carnet 3 (3e année), 4 fr. 50.
 244. * Carnet 4 (4e année), 5 fr. 40.
 245. * Carnet 5 (5e année), 5 fr. 70.
 246. * Carnet 6 (6e année), 5 fr. 70.
 Solutionnaire N° 3, 15 fr.
 Solutionnaire N° 4, 15 fr.
 Solutionnaire N° 5, 15 fr.
 Solutionnaire N° 6, 15 fr.

Arithmétique de 9 à 11 ans

91. L. Biollaz, Les 4 opérations : 139 fiches progressives, 8 fr.
 94. L. Biollaz, Les 4 opérations : réponses, 4 fr.
 117. G. Falconnier, Problèmes graphiques, 3 fr. 50.
 118. G. Falconnier, Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives, 2 fr. 50.
 142. * V. Lyon, Problèmes pour élèves avancés (10-12 ans), 2 fr.
 153. G. Falconnier, Attention ! réfléchir : 32 fiches de problèmes, 4 fr.
 207. J.-J. Dessoulavy, Jeu de familles polybases, 6 fr.

Arithmétique de 12 à 15 ans

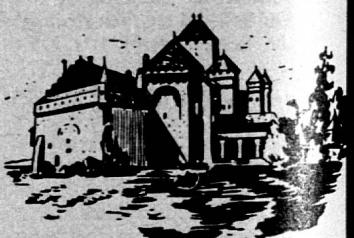
31. Roorda, Choix de problèmes pour grands élèves, 2 fr. 50.
 58. * M. Nicoulin, Procédés de calcul et problèmes amusants, 2 fr. 50.
 88. Perret et Oberli, Carnet de calcul mental, 3 fr. 50.
 101. Béguin, 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 8 fr. 50.
 181. Guenot-Nicoulin, Vitraux des surfaces : carnet de références individuel et fiches d'exercices, 6 fr.
 Fiches d'exercices seules, 3 fr. 50.
 166. * Addor - Bernet - Flückiger - Isler, Mathématique actuelle, 3 fr. 50.

MOTS CROISÉS

115. R. Bouquet, La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 3 fr.
 116. S. Jeanprêtre, Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 3 fr.
 144. S. Jeanprêtre, Mots croisés d'histoire (15 sur l'histoire suisse et 5 sur l'histoire générale), 3 fr.
 145. R. Bouquet, Mots croisés : capitales d'Europe et géographie mondiale, 3 fr.
 230. R. Bouquet, La chasse aux mots croisés, 4 fr. 50.

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes, 2 fr. 50.
 19. D. Jeanguenin, Images du passé (textes pour l'initiation à l'histoire), 2 fr. 50.
 21. J. Ziegenhagen, Des cavernes aux cathédrales : 16 fiches de dessins, 3 fr.
 27. Au temps des cavernes : 16 fiches de dessins, 3 fr.
 35. H. Hagin, La vie au Moyen Age, 2 fr. 50.
 36. G. Falconnier, Au temps des lacustres, 2 fr. 50.
 42. * G. Falconnier, De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation), 2 fr. 50.
 54. G. Falconnier, Les Helvètes : 10 fiches de dessins, 3 fr.
 71. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Châteaux vaudois, 3 fr. 50.
 108. Beney - Cornaz - Savary, L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age : 40 fiches, 3 fr. 50.
 148. G. Falconnier, Croquis d'histoire suisse : 40 fiches de dessins, 3 fr. 50.
 82. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Service étranger : 24 fiches, 2 fr. 50.
 169. E. Buxcel, Les droits de l'homme : 25 fiches, 3 fr.
 73. * A. Chablon, Mémento d'instruction civique, 2 fr. 50.
 170. E. Buxcel, Le XIX^e siècle - La Révolution industrielle, 30 fiches, 3 fr. 50.



52. * Allemand, 36 fiches de thèmes et versions, 3 fr.
 59. Genton-Guidoux, Pour classer la documentation, 2 fr. 50.
 63. Sté Jeunesse et Economie, L'économie, c'est notre vie (pour les classes terminales et les apprentis), 12 fr., par 10 exemplaires 11 fr.
 87. G. Darbre, Nutrition et santé, 10 fr.

SCIENCES

55. V. Sutter, Pour mieux connaître les animaux (brochure + 10 planches de Keller), 5 fr.
 25. M. Barbez, Le cordonnier, centre d'intérêt, 3 fr.
 83. M. Nicoulin, Le cheval, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 90. J.-L. Cornaz, La pluie, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 80. R. Barmaverain, La montagne, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 83. S. Volet, Le boulanger, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 61. S. Volet, Tous actifs: 8 enquêtes avec les petits, 7 fr.
 62. G. Comby, Textiles et métaux, dès 10 ans, 8 fr.
 F. Barraud et S. Cambrosio, Elytric, étude programmée de l'électricité, par la Com. vaud. d'ens. programmé, éd. prov. en collaboration avec le GRETI.
 75. Carnet 0, Fabrique ton matériel
 76. Carnet 1, Le circuit électrique la série 15 fr.,
 77. Carnet 2, Montages en série et en parallèle par 10 ex. 13 fr. 50
 78. Carnet 3, Le montage mixte, 6 fr. 50.
 79. Carnet 4, Le galvanomètre, Le sens du courant, 6 fr.
 80. Carnet 5, Les résistances, 6 fr.



CHANTONS ENSEMBLE

36. J. Gautheys, musique - L. Bron, textes, Chante-Musette, 23 chansons pour les petits (5 à 7 ans), 6 fr. 50.
 72. J. Devain, L'heure adorable: 10 Noëls 2/3 voix, 7 fr.
 13. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, Noël, 11 chansons, Cœur en fête, 10 chansons, 5 fr.
 69. P. Romascano, A la maraude aux chansons, 23 chansons pour les tout-petits, 4 fr. 50.
 88. B. Jayet - R. Falquet, A vous la chanson, 1 disque 30 cm/8 chansons, 20 fr.



GÉOGRAPHIE

39. Flück, Le canton de Bâle, 2 fr. 50.
 43. Pyramides, déserts, oasis, 2 fr. 50.
 70. Géographie universelle (réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud), 3 fr. 50.
 81. Lectures géographiques (24 fiches-questionnaires en rapport avec les textes du manuel La Suisse d'H. Rebeaud), 2 fr. 50.
 37. B. Beauverd, La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 ex.), 7 fr.
 34. G. Falconnier - J.-L. Cornaz, La Suisse en relief: 21 croquis panoramiques et 17 maquettes, 9 fr.
 85. Oskar Bär, Géographie de la Suisse, Adapt. française P.-A. Goy - G. Mariéthoz (Ed. Delta), 22 fr.

Fiches de l'UIG

72. Maisons suisses, 2 fr. 50.
 69. Suisse, généralités (11), 2 fr. 50.
 10. Jura (17), 3 fr.
 11. Plateau (22), 3 fr.
 12. Alpes (21), 3 fr.
 56. Suisse: croquis panoramiques (16), 3 fr.
 57. La France (22), 3 fr.



Editions Delplast

10. Relief de la Suisse, éch. 1 : 750000, 52 x 35 cm, 3 fr. 20.
 01. Carte de la Suisse, éch. 1 : 750000, pour travailler avec le relief, 2 fr. 40.
 02. Relief du massif du Gothard, éch. 1 : 200000, limites: Meiringen, Gurtellen, Disentis, Bodio, Fiesch, 2 fr. 70.
 03. Le glacier, 17 x 32 cm, hauteur 7 cm, névés, rymaie, moraines, glacier suspendu, etc., 2 fr. 30.
 04. Le torrent, 17 x 32 cm, hauteur 7 cm, bassin de réception, ravin, cône de déjection, etc., 2 fr. 30.
 05. Le Jura, les méandres, la capture; formes et phénomènes s'y rapportant, 2 reliefs et 1 livret, 3 fr. 20.
 06. L'Electro-Géo. Boîte de construction pour jeu électrique avec relief de la Suisse, carte, matériel de montage et notice explicative, 20 fr.
 07. Relief de l'Ouest-Suisse, éch. 1 : 200000, 54 x 54 cm, surhaussement 2 fois, limites: St-Blaise, Saanen, Martigny, Taninges, Chancy, Crêt-de-la-Neige, Champagnole, 25 fr.

POUR LES FÊTES

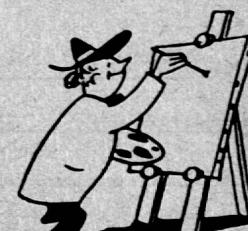
10. J. Bron, Les trois coups: comédies, 3 fr.
 62. G. Annen, Pour Noël, 12 saynètes, 3 fr.
 84. J. Bron, Trois p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, 3 fr.
 97. M. Nicoulin, Mystères de Noël, 2 fr. 50.
 80. Choix de M. Nicoulin, Poésies de Noël, 6 fr.
 55. M. Nicoulin, Noël, centre d'intérêt, 6 fr. 50.
 74. A. Chevalley, A la Belle Etoile, une saynète et des contes pour Noël, 3 fr.
 10. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, Noël (9 chansons), 4 fr.

RÉPARATION AUX EXAMENS

49. Arithmétique: problèmes (niveau classe sup. 3a), 2 fr. 50.
 76. Epreuves de français et d'arithmétique (dernière année de scolarité), 3 fr. 50.
 86. Epreuves d'admission en classe supérieure 1972-1975, 4 fr. 50.

ACTIVITÉS CRÉATRICES - TRAVAUX MANUELS

64. Tritten (trad. Hausmann), Mains d'enfants, mains créatrices, 25 fr.
 85. Tritten (trad. Hausmann), Education par la forme et par la couleur relié, 400 p., 21/30 cm, 120 fr.
 98. M. Nicoulin, Décoration pour la fête des mères, 2 fr. 50.
 89. J. Perrenoud, La Cathédrale de Lausanne (jeu de construction), 10 fr.
 90. J. Perrenoud, Le Château de Chillon (id.), 15 fr.



NOS PROCHAINES PARUTIONS

209. L. Massarenti, Exercices de vocabulaire IB.
 211. Lucienne Sarah, Coincouino, conte pour enfants de 6 à 8 ans, illustré de 10 eaux-fortes de l'auteur.
 270. P. Rièvre-Romascano, 25 nouvelles chansons pour les petits (une suite à la Maraude aux chansons).
 293. Cl. Rochat, Chansonnier romand.

Une nouvelle collection, « Sciences expérimentales », est en préparation.

311. R. Pasche, Recherche sur la densité.
 312. E. Baeriswyl, N. Larpin, Les engrenages.
 313. J. Roch, Les plantes.
 314. H. Schaefer, Le temps.
 315. Mmes Capt, Glayre et Hegy, Des activités de connaissance physique.

UNE NOUVEAUTÉ EN VENTE À LA GUILDE: LEXI-DATA

Appareil (mini-ordinateur), qui permet l'autocorrection de tout test de connaissances codé à cet effet. L'enseignant peut coder lui-même ses propres tests.

L'appareil, accompagné d'une méthode, 25 fr.
Le jeu de 4 appareils (équipement de classe), avec une méthode, 90 fr.



Cahiers LEXI-DATA

Il existe dans le commerce des cahiers de 10 planches, traitant de sujets divers.

Il existe dans le commerce des cahiers de Junior (jusqu'à 10 ans), cahiers 1-3-4-5-6.

Senior (dès 10 ans). cahiers 1-3-4-5-6.

Le cahier de 10 planches, 4 fr. 80.

Le jeu de 5 cahiers d'une série, 22 fr. 50.

Ouelques titres:

Junior : 1. Sujets divers. 3. Le monde merveilleux des animaux. 4. La mer et ses richesses. 5. Qui ? pourquoi ? comment ? où ? combien ?
6. L'épopée de l'Ouest.

Senior: 1. Sujets divers. 3. Les grandes inventions et découvertes. 4. La conquête de l'espace. 5. Qui ? pourquoi ? comment ? où ? combien ?
6. La forêt et ses secrets.

BULLETIN DE COMMANDE

à adresser à: Guilde SPR, Allinges 2, 1006 LAUSANNE

Nom :

Prénom :

Adresse: rue

Nº:

Nº postal:

Localité:

A remplir en lettres d'imprimerie, s.v.p.

BIBLIOGRAPHIE

OILLAT Jean-Marie:

• *L'éducation des enfants de travailleurs migrants en Suisse - Genève - Centre suisse en matière d'enseignement et d'éducation - 1973.*

• *Scolarisation des enfants migrants - recherches effectuées, mesures prises et recommandations adoptées en Suisse - Genève - Centre suisse en matière d'enseignement et d'éducation - 1977.*

IGGER Eugène:

• *L'enseignement en Suisse - Genève - 1974 - Centre suisse en matière d'enseignement.*

LANC Emile:

• *Innovations scolaires en Suisse: particularités et tendance - Bureau international l'éducation.*

COMMISSION FÉDÉRALE CONSULTATIVE POUR LE PROBLÈME DES ÉTRANGERS:

- *Conséquences de la récession sur les étrangers - juillet 1977.*
- *Intégration sociale des étrangers par l'intermédiaire de la scolarisation de leurs enfants - Information N° 4 - février 1977.*

REY Micheline:

- *Le rôle de l'école dans l'insertion sociale des familles des travailleurs migrants - Mémoire Ecole de service social - Genève - 1973.*
- *La classe spéciale expérimentale du Conseil de l'Europe - Rapports mensuels et final 1974-75 - 1975-76.*
- *La scolarisation des enfants migrants en Suisse - situation générale - expériences - enfants espagnols et migration paru en espagnol dans la revue «Revista de Educación - Madrid».*
- *Insertion des enfants migrants dans la communauté et l'école genevoise - Problèmes socio-linguistiques in Problèmes linguistiques des enfants migrants - 10^e colloque de l'AIMAV Didier.*

OFFICE DE LA SCIENCE ET DE LA RECHERCHE - BERNE:

- *Procès-verbaux des réunions des commissions mixtes concernant la scolarisation des enfants espagnols, italiens, turcs et yougoslaves en Suisse.*

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (PALAIS WILSON - GENÈVE):

- *Principes relatifs à la scolarisation des enfants de travailleurs migrants.*
- *Réponses au questionnaire de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.*

JOTTERAND René:

- *Règlement relatif à la scolarisation des enfants des travailleurs migrants - Secrétariat général de l'instruction publique - Genève - Novembre 1975.*

BULLETIN DU GRETI:

- *La scolarisation des enfants migrants, N° spécial 1978.*

DIVERS

Société suisse de travail manuel et réforme scolaire

8^e Cours normal 1979 à Vaduz

Les lecteurs de l'«Educateur» connaissent les relations de tous genres qui existent entre la Suisse et le Liechtenstein. Si, depuis longtemps, des instituteurs de la Principauté suivent les cours normaux de la STM + RS, c'est la première fois que ces cours ont lieu hors de nos frontières pour être accueillis à Vaduz.

Les enseignants romands qui désirent participer aux Cours normaux de la SSTM + RS peuvent obtenir un appui financier de leur canton et/ou de leur commune. Toutefois, il revient à chacun le soin d'en faire la demande auprès de ses autorités scolaires.

REMARQUE: le programme complet peut être obtenu auprès des Départements cantonaux ou du Secrétariat de la SSTM + RS, Erzenbergstr. 54, 4410 Liestal. Incription au moyen des formules encartées dans le programme.

Délai d'inscription: 31 mars 1979.

liste des cours

121 9.7 au 14.7 180.—

Esperanto puoli

Cours d'initiation à la langue internationale
M. Giorgio Silfer, BP 771 Postiers 27,
301 La Chaux-de-Fonds

122 16.7 au 21.7 250.—
Modärns Schwyzertütsch passe-partout
M. Martin Zwicky, ch. des Rochettes 14,
1752 Villars-sur-Glâne

123 16.7 au 21.7 230.—
Perspective et tracé d'ombres
(cours en français)
Prospettiva e teoria delle ombre
(et en italien)
M. Marino Pedrioli, 6518 Gorduno

124 9.7 au 14.7 200.—
Ornithologie
M. Georges Gilliéron, av. des Alpes 47,
1814 La Tour-de-Peilz

125 9.7 au 14.7 210.—
Géologie de terrain
M. Michel Marthaler, En Gourze,
1603 Grandvaux

126 9.7 au 14.7 160.—
Les Indiens de l'Amérique latine
(hier, aujourd'hui et demain)
M. Jean-Christian Spahni, 12, rue des
Cèdres, 1203 Genève

127 16.7 au 21.7 250.—
Education à l'environnement et pédagogie active
M. Jean-Jacques Clottu, Cour 11,
2023 Gorgier
M. Gilles Billen, rue du Busard 1,
B-1170 Bruxelles

128 16.7 au 21.7 170.—
La musique et l'expression corporelle
M^{me} Monette Perrier, 1143 Apples
M^{me} Lise-Claire Inaebnit,
1171 Féchy-Dessus

129 16.7 au 21.7 250.—
Activités créatrices manuelles
(degré inférieur et jardin d'enfants)
M^{me} Madeleine Moro, Milieu-du-Village,
2115 Buttes

130 16.7 au 21.7 260.—
Batik
M^{me} Jacqueline Sandoz, 2054 Chézard

131 16.7 au 21.7 270.—
Sérigraphie — Serigrafia
(cours en italien et en français)
M. Enzo Lupi, Via Franchini 17,
6850 Mendrisio

132	9.7 au 14.7	340.—	137	9.7 au 14.7	270.—	142	9.7 au 14.7	270.—
Peinture paysanne sur bois			Emaux sur cuivre			Première approche du bois		
<i>Mme Françoise Stephani, avenue de Champs 59, 1206 Genève</i>			<i>M. Jean-Paul Paccaud, rives de la Morges 6, 1110 Morges</i>			<i>M. Gustave Broccard, Languedoc 9, 1007 Lausanne</i>		
133	9.7 au 14.7	300.—	138	9.7 au 14.7	290.—	143	9.7 au 14.7 - 16.7 au 21.7 - 23.7 au 28.7	520.—
Préparation de la laine et tissage élémentaire			Bijouterie			Cartonnage (cours de base)		
<i>Mme Lisette Rossat, Grenade 12, 1510 Moudon</i>			<i>M. Pierre-Alain Pingoud, Vernand-Dessous, 1033 Cheseaux</i>			<i>M. Maurice Robert, Montagne 15c, 2300 La Chaux-de-Fonds</i>		
134	16.7 au 21.7	300.—	139	16.7 au 21.7	280.—	144	9.7 au 14.7 - 16.7 au 21.7 - 23.7 au 28.7 - 30.7 au 4.8	850.—
Préparation de la laine et tissage élémentaire			Mosaïque			Travaux sur bois (cours de base)		
<i>Mme Lisette Rossat, Grenade 12, 1510 Moudon</i>			<i>M. Marcel Rutti, Les Pralaz 30, 2034 Peseux</i>			<i>M. Jean Cugno, Chevrier, 1249 Choulax</i>		
135	9.7 au 14.7	310.—	140	9.7 au 14.7 - 16.7 au 21.7 - 370.—		145	9.7 au 14.7 - 16.7 au 21.7 - 23.7 au 28.7 - 30.7 au 4.8	850.—
Tissage			Modelage (cours de base)			Travaux sur bois (cours de base)		
<i>Mme Claire Jobin, route de la Brûlée 5, 1024 Ecublens</i>			<i>M. Marc Mousson, r. Roger-de-Guimps 32, 1400 Yverdon</i>			<i>M. Gaston Cornioley, route de la Jonchère 13, 2208 Les Hauts-Geneveys</i>		
136	16.7 au 21.7	310.—	141	23.7 au 28.7 - 30.7 au 4.8 - 380.—		146	9.7 au 14.7 - 16.7 au 21.7 - 23.7 au 28.7 - 30.7 au 4.8	820.—
Tapisserie			Vannerie, travail du rotin			Travaux sur métaux (cours de base)		
<i>Mme Claire Jobin, route de la Brûlée 5, 1024 Ecublens</i>			<i>M. Paul Glassey, La Crettaz, 1967 Bramois</i>			<i>M. Paul Walter, impasse de Pierrefleur 1530 Payerne</i>		

II^e Festival international du film pour l'enfance et la jeunesse

Lausanne - 20-24 mars 1979

Organisé par la ville de Lausanne, avec l'aide du cinéma scolaire et populaire suisse, de la cinémathèque suisse, ce festival aura lieu du 20 au 24 mars 1979 au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

Placé sous le patronage de diverses organisations internationales comme l'UNICEF, nationales comme l'Office fédéral des affaires culturelles, il bénéficiera également de l'appui de la conférence romande des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Le premier festival avait eu lieu en 1977: grâce à une sélection rigoureuse, il avait permis une approche de ce que pourraient et devraient être des films destinés à la jeunesse. En effet, trop de producteurs, de distributeurs, de réalisateurs, placent sous cette appellation, des films dont le contenu

et la forme ne suscitent que méfiance, regret, désapprobation. Le mérite du Festival de Lausanne — et cela grâce à l'indépendance qu'il veut s'efforcer de maintenir — est justement de tenter, en dehors de toute pression, de tout impératif, une «définition» de ce que le film pour la jeunesse peut réellement être, de ce qu'il peut apporter.

Le Festival est ouvert aux productions des organismes de télévision, des cinéastes de tous pays, des jeunes en âge de scolarité et jusqu'à 20 ans.

Freddy Buache qui préside la commission de sélection continuera la politique qu'il avait déjà esquissée lors de la précédente manifestation: exigence, rigueur, qualité artistique, qualité des contenus.

Deux jurys (adultes et enfants) attribueront des prix et des récompenses aux films documentaires, d'animation, de fiction.

Dans le cadre du Festival et de l'Année internationale de l'enfance, les organisateurs proposeront également au public une exposition sur le thème du cinéma d'animation.

Le Festival du cinéma de Lausanne se veut lieu de projections, de rencontres d'échanges entre les réalisateurs et le public.

Les enseignants et leurs classes, les parents, les éducateurs, les représentants des autorités, y sont cordialement invités.

Fait rare pour un festival, mais ce mérite d'être mentionné, l'entrée y est gratuite.

Toutes les informations sur le Festival peuvent être obtenues à l'ADI (Lausanne), Mme Zweifel. Tél. (021) 27 73 21.

Robert Gerbex

Rencontre ÉCOLE et CINÉMA - Nyon 1978

Journées COSMA

IMPRESSIONS D'UN PARTICIPANT

RAPPEL: COSMA, c'est-à-dire Commission suisse pour les moyens audio-visuels d'enseignement et d'éducation aux mass media, vient d'être présentée aux lecteurs de l'*«Educateur»*. Cette commission dépend de la CDIP (conf. directeurs cant. instr. pub.) et est présidée par M. Alfred Gilgen. Son secrétariat permanent, au Palais Wilson, à Genève, est tenu par M. Eugène Egger. Sa structure nous étant connue, il nous est apparu bon que nous fussions meilleures connaissance au travers d'une de ses manifestations.

JOURLÉE DU MERCREDI 1 OCTOBRE 1978: RÉALISATIONS AUDIO-VISUELLES À L'ÉCOLE

Cette journée a été animée par M. Bettex, de l'IRDP, et M. Michel Depierraz, coordinateur MAV au Collège des Bergières. Son but: montrer les possibilités d'utilisation de l'**audio-visuel léger** à l'école.

Impression générale:

Journée intéressante, riche en œuvres de tous genres, dont il ressort que l'**audio-visuel** reste un moyen d'instruction parmi d'autres, que son intégration à l'enseignement demeure difficile et reste parfois tard pour l'enseignant moyen.

Touches de détail:

- Un film sonore de maître qui met en merveilleuses images «Ainsi parla Zarathustra», de Nietzsche.
«Pourquoi les maîtres ne se feraient-ils pas de tels plaisirs?» murmura la salle...
- Un film sonore de maître destiné à montrer aux élèves les dangers de la pollution et du gaspillage.
Dommage! C'était le type du spectacle qui devrait être d'élèves, qui seraient allés eux-mêmes à la chasse aux images, qui auraient composé eux-mêmes les commentaires. Nous croyons que l'**audio-visuel** à l'école, c'est surtout faire faire et ne pas montrer!
- Des synchro-diaporamas de maîtres avec commentaires automatiques qui nécessitent des appareils pas toujours à la portée de la classe ordinaire... (projecteur à dias + synchro-dia).
- Un génial diaporama d'élèves, intitulé «La Cathédrale», fait de clichés dessinés sur parchemin au format 24 x 36; texte établi par les élèves, musiques choisies par eux, bruitages réalisés par les élèves et textes lus par eux.
Du grand art...
- Des diaporamas d'élèves, avec dias pris par eux et commentaires personnels. C'est maladroit, mais c'est tellement ce que la simple pédagogie attend...

— Un spectacle en multivision engageant la vidéo (télévision en circuit fermé), le cinéma d'animation, les dias et le flannellogramme. 300 heures de préparation par deux maîtres, pour présenter le passif anglais sans passer par l'actif. Entreprise méritoire, mais pas «légère» du tout et pas à la portée de n'importe qui...

— Enfin, hors programme, un montage audio-visuel insolite, basé sur l'épiscope portable et le petit magnétophone, le tout tenant dans un carton protégé sous le bras. L'**audio-visuel** que l'enfant peut emporter à la maison et qui peut faire la joie et l'intérêt des parents. Photos d'élèves, croquis d'élèves, images de journaux illustrés ou de prospectus, parfois complétées d'explications, sont collés sur fiches de carton. Tandis que ces fiches sont projetées par l'épiscope (qualité étonnante!), les commentaires, composés et déclamés par les élèves, sont diffusés par le magnétophone. Ce fut vraiment l'**audio-visuel léger**, à la portée de n'importe quel enseignant. Mais c'est tellement peu sophistiqué...

— Notons encore que, de l'aveu même du responsable du centre cantonal genevois des MAV, c'est, actuellement, le flannellogramme qui est le moyen le plus demandé...

J.-P. Paquier

CHALETS pour GROUPES 30-60 lits

SKI - NATURE - SPORTS

Chambres 1 à 4 lits - 2 salles d'activités - 2 chalets :

ZINAL : ski, piscine LES MARÉCOTTES : ski, zoo
Sans pension : Fr. 6.— / avec pension Fr. 23.—

Documentation : HOME BELMONT, 1923 Les Marécottes



HOTEL TÊTE DE RANE
Ouvert toute l'année
Tél. (038) 53 33 23

En nos dortoirs:

dortoirs pour 10, 15, 20 ou 105 lits - eau chaude, douches.

Demi-pension
Couche et petit déjeuner

Fr. 22.50 par personne
Fr. 10.— par personne

La Perle du Haut-Jura neuchâtelois

Magnifiquement situé sur les crêtes jurassiennes, à 1350 mètres, entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

En été, au départ des plus belles randonnées pédestres. En hiver, centre important de ski nordique, avec 140 km de pistes balisées.



Classes en plein air 1979

Choisissez entre des maisons de vacances dans les cantons de GR, VS, LU, SZ, BE. Nos descriptions détaillées du lieu et nos listes de littérature vous faciliteront les préparations. Réservation d'une maison seule pour votre groupe possible dès 20/25 participants. Nouveau : prix d'action, rabais divers. Demandez une offre par :



Centrale pour maisons de vacances
Case postale, 4020 Bâle
Tél. (061) 42 66 40 de 7 h. 45 à 11 h. 30
et de 13 h. 30 à 17 h. 15

Il était une fois...

«Educateur» - 17 février 1906

A PROPOS DE PROJECTIONS LUMINEUSES

A notre époque, les maîtres à qui sont confiés l'éducation et l'instruction de la jeunesse, s'ingénient à trouver des moyens intuitifs par lesquels l'enfant arrivera à une compréhension plus rapide et plus rationnelle des matières qu'on lui enseigne. Il faut faire appel à son raisonnement et à son intelligence. Alors ont surgi des quantités d'appareils de démonstration, tableaux, collections diverses qui intéressent vivement l'élcolier et rendent plus aisée la tâche des professeurs.

Un moyen réservé jusqu'ici à l'enseignement secondaire et supérieur a été récemment introduit dans nos classes primaires: l'enseignement par les projections lumineuses.

Grâce à l'activité de M. Henchoz, directeur du Musée scolaire, nous avons à choisir, pour illustrer nos leçons, parmi cent vingt séries de clichés superbes et il faut avoir entendu, à la sortie d'une séance de projections, les paroles de contentement et d'admiration des élèves et souvent des parents pour sentir combien cette innovation est goûtee.

Pour obtenir de belles projections, il faut, à part un objectif de qualité, une bonne source de lumière. Pendant longtemps, on a eu recours au pétrole dont les inconvénients étaient nombreux: éclairage insuffisant, fumée, odeur, chaleur trop intense qui gênait l'opérateur. Rappelons un souvenir. Un conférencier nous parlait un soir du Transvaal; énumérant les races de ce pays, il voulut nous montrer un Cafre; mais la fumée avait lentement obscurci la salle, de sorte que l'opérateur, incommodé encore par la chaleur de l'appareil, ne distinguait pas bien lui-même ce qui se passait sur l'écran.

— N'est-ce point un nègre? s'écria-t-il, indécis.

— Non, non, répondirent quelques auditeurs, c'est le Long Tom, le grand canon des Boers.

Un progrès fut réalisé par l'emploi du gaz d'éclairage, de l'acétylène, de l'électricité. Malheureusement, ces matières exigeant des installations coûteuses ou étant

d'une manipulation difficile (l'acétylène), l'usage n'a pu s'en généraliser.

On trouva enfin l'incandescence par l'alcool et vers 1900 surgirent différents modèles de lampes qui remplaceront avantageusement les lampes à pétrole partout où l'on ne peut avoir recours à la lumière électrique.

Disons quel est le principe général de ces lampes nouvelles.

Chaque appareil comprend un réservoir à alcool (esprit de vin du commerce), une chambre de vaporisation communiquant avec le réservoir par un tube amenant l'alcool; un second tube part de la chambre de vaporisation et conduit le gaz obtenu à un brûleur; là, le gaz se consume en rendant un manchon incandescent. La lumière obtenue de cette façon serait encore insuffisante; mais on a imaginé dans le brûleur un système de trous laissant passer l'air dont l'oxygène avive la combustion du gaz d'alcool. Enfin pour que la montée de l'alcool dans la chambre de vaporisation s'opère en suffisance pour obtenir un maximum de lumière, on a recours à une pompe en caoutchouc par le jeu de laquelle une pression s'exerce sur l'alcool du réservoir et facilite son ascension.

Voici la marche à suivre pour allumer la lampe décrite plus haut:

- a) Remplir le réservoir aux quatre cinquièmes et fermer hermétiquement;
- b) Adapter la pompe au réservoir en ayant soin de ne pas exercer de pression;
- c) Tremper la fourchette dans un verre plein d'alcool, l'allumer, la placer sous le manchon, le brûleur entre les bras de la fourchette;
- d) Retirer la fourchette au bout de quarante à soixante secondes, lorsque le manchon devient incandescent; on perçoit à ce moment un certain bruit qui indique que la combustion du gaz s'opère;
- e) Exercer quelques légères pressions sur la pompe, chaque fois que la lumière diminuerait d'intensité.

La lampe est en activité et fonctionne pendant une heure et demie à moins d'incidents imprévus: chute du manchon qui est carbonisé et qu'il faut remplacer, obturation du petit orifice amenant le gaz au brûleur.

Pour l'éteindre, il faut:

- a) Ouvrir le réservoir et enlever la pompe;
- b) Laisser pendant un instant consumer la provision de gaz, puis souffler légèrement dans un des trous du brûleur.

Jusqu'à ce qu'on ait trouvé mieux encore, on peut conseiller d'acheter un appareil à projection avec lampe à alcool pour éclairage. La modicité du prix de l'appareil complet, 50 fr., le met à la portée des budgets des personnes qui désirent posséder un en propre. — Ajoutons qu'plusieurs Sociétés d'éducation populaire ont adopté le type décrit ci-dessus et qu'elles en sont satisfaites.

Il resterait à parler de l'écran, du certrage, de la mise au point. Mais l'on est vite au courant de ces questions qu'il est inutile d'insister.

Au point de vue scolaire, quel parti tire des projections lumineuses?

- a) On aura des séances où les clichés montrés serviront de complément aux leçons. Ce seront en quelque sorte de soirées d'excellentes répétitions où l'enfant trouvera l'occasion de se remémorer agréablement les faits et les choses dont on lui a parlé. (Histoire, géographie, sciences naturelles.);
- b) Des exercices directement intuitifs. — Supposons une leçon d'élocution et rédaction sur «La forêt». Nous montrerons aux élèves quelques clichés: un forêt tropicale, une forêt des régions tempérées, des bûcherons, des sabotiers, des charbonniers, un paysage déboisé quelques animaux de la forêt, de la partie de la forêt, la forêt en hiver.
- c) Enfin des expériences qui se prennent dans plusieurs domaines. Citons encore les projections d'insectes vivants.

Croirons-nous qu'il suffira d'apporter une lanterne en classe pour illuminer tous les cerveaux? Non. Si l'enseignement par les projections lumineuses nous paraît excellent, nous pensons cependant qu'il ne faut pas en abuser. Faisons-en, de temps en temps, le sujet d'une récompense collective: il gardera ainsi toute sa saveur.

E. Métraux.

Propos de circonstance

Vous avez connu, naguère, ou jadis, ou dans une autre vie, un homme. Un homme, ou une femme, cela n'a aucune importance ici; un homme normal, je veux dire bien vivant, fumant le cigare, un amateur de belles voitures, ou un gourmet, un paillard, un mystique, bref, un homme avec tous ses désirs, avoués, inavoués, avec ses habitudes en forme de tics, ses angoisses, ses passions, un homme avec son devenir, son appétit de la vie, ou même sa fureur de vivre...

Vous l'avez côtoyé; aimé ou détesté, selon les jours, son attitude ou votre humeur; vous avez travaillé avec lui, souvenez-vous; son nom vous était plus que familier: il jaillissait de votre mémoire, sans effort, dix fois par jour.

Cet homme avait un regard dans lequel vous avez, souvent, essayé de le surprendre; pour le mieux comprendre. Car cet homme — ou cette femme, comme beaucoup de ceux que vous avez connus, vous auriez aimé en savoir plus long sur lui. Non pas tellement sur sa vie privée; mais sur son essence. Vos relations se limitant aux contacts professionnels, il vous est arrivé d'envisager LA percée, vous avez songé à vous ouvrir un peu vous-même pour le mettre en confiance, et que la co-naissance survienne...

Mais les années ont passé — vous les avez laissé passer — et rien ne s'est produit. Vous avez laissé les choses telles qu'elles étaient, sans même vous interroger sur votre paresse, votre renoncement, votre lassitude, cette lassitude qui vous prenait à chaque impulsion vers l'autre (elles se sont progressivement espacées d'ailleurs). Et puis, comme on dit, vous l'avez «perdu de vue». Vos routes professionnelles divergeaient. Le nom de cet homme s'est dissous dans votre mémoire. De temps à autre, vous avez mentalement reconstitué son image, de face ou de profil, cigare au bec et gouaille aux lèvres, et tout s'est finalement estompé dans la grisaille de l'oubli.

Et puis, un beau jour, cet homme — ou cette femme — a surgi du néant, à dix pas de vous. Il s'avance vers vous, qui le reconnaissiez; mais lui ne vous reconnaît pas. Sans doute, après tant d'années, avez-vous changé; mais ce n'est pas cela: observez son regard, serré dans un lacis de rides définitivement figées, regard halluciné de désespérance. Le corps a perdu toute souplesse, toute vie; des hanches aux épaules, il vous semble bloqué, minéralisé dans sa voussure autrefois pourtant mobile. C'est un mannequin qui s'avance et va se perdre au-delà de vous.

Votre pas n'a marqué aucune hésitation, vous avez compris que la rencontre était impossible, qu'elle n'aura jamais lieu, dans cette vie du moins.

Vous avez attendu trop longtemps, vous n'avez pas su prendre l'initiative alors qu'elle était possible; et il ne vous reste même pas la ressource de dire «tant pis». Car si vous vous éloignez d'un pas tranquille, l'image de cet homme, avouez-le, vous obsède. Qu'il ait changé, rien de plus normal. Mais quelle est donc cette souffrance inscrite sur son visage? A-t-elle été soudaine, ou ne fut-ce qu'un très lent goutte-à-goutte, les jours qui se sont succédé, monotones, avec leur dose infinitésimale, mais quotidienne, de non-amour, de non-espérance, de non-vie? une soudaine maladie, du corps ou de l'âme, cruelle, ou la très lente momification d'un être?

Vous ne le saurez pas, et votre curiosité, même compatissante, serait désormais déplacée.

Du moins pourriez-vous, de l'événement, tirer une leçon. Et vous décidez de vous contraindre dorénavant — l'année qui commence n'est-elle pas un bon point de départ — à surmonter votre instinctive paresse afin d'entrer en communication avec d'autres, pour lesquels vous avez quelques raisons de croire qu'il n'est pas encore trop tard.

M. M.

VAUD

Cotisations 1979

Suivant décision du Congrès 1978, elles demeurent inchangées et s'élèvent à:

MEMBRES ACTIFS

y compris cotisation de la section:
Fr. 134.—

Les membres actifs de la section de Sainte-Croix, qui encaisse elle-même ses cotisations locales, ne paient cependant que:
Fr. 129.—

MEMBRES ASSOCIÉS

y compris cotisation de la section:
Fr. 26.—

Les membres associés de la section de Sainte-Croix, qui perçoit elle-même ses cotisations locales, ne paient toutefois que:
Fr. 21.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1979 au CCP 10 - 2226.

Le bulletin de versement encarté dans le précédent numéro de l'«Educateur» vous y aidera; il constituera ensuite votre carte de membre: gardez-le donc soigneusement.

S'il est égaré, c'est volontiers que le secrétariat général vous en enverra un autre pour vous faciliter le paiement.

Attention!

LORS DU CONGRÈS DU 19 MAI 1979, EN CAS DE VOTATION OU D'ÉLECTION AU BULLETIN SECRET, SEULE LA CARTE DE MEMBRE 1979 SERA VALABLE.

ABONNEMENT À «L'ÉDUCATEUR»

Sans changement!
Pour un membre actif: compris dans la cotisation.

Pour un membre honoraire:
Fr. 28.—

Pour un membre associé (s'ajoute à la cotisation de membre associé!)
Fr. 28.—

Pour un retraité à la fois membre honoraire et membre associé: **Fr. 12.—** (s'ajoute à la cotisation de membre associé!).

Secrétariat général SPV.

LECTURE DU MOIS

1 *Le motard roula à la hauteur de*
 2 *Maude, lui fit signe de se garrer sur*
 3 *le bord de la route. Il descendit de*
 4 *moto et s'approcha d'elle.*
 5 — Madame, lui dit-il sévèrement, vous
 6 roulez à cent dix sur une route où la
 7 vitesse autorisée est de soixante à
 8 l'heure. Vos papiers, s'il vous plaît.
 9 — Vous trouverez toutes les indications
 10 sur le pare-chocs avant.
 11 — Ce n'est pas le numéro minéralogique
 12 que je vous demande, c'est votre permis
 13 de conduire.
 14 — Ah ! vous voulez dire cette petite
 15 carte où est collée une photo ?
 16 — Exactement.
 17 — Je n'en ai pas.
 18 — Vous dites ?
 19 — Je n'en ai pas. Je n'y crois pas, à
 20 ces trucs-là.
 21 Le flic considéra ses bottes, la
 22 route, ajusta ses lunettes de soleil,
 23 puis demanda :
 24 — Depuis combien de temps conduisez-
 25 vous ?
 26 — Depuis environ trois quarts d'heure, n'est-ce pas Harold ? Nous
 27 espérions partir plus tôt, mais ce n'est pas facile de trouver
 28 un camion.
 29 — Montrez-moi la carte grise.
 30 — Je ne pense pas que nous en ayons une, à moins qu'elle ne se
 31 trouve dans la boîte à gants. Vous voulez bien jeter un coup
 32 d'œil, Harold ?
 33 — Si je comprends bien, ce véhicule ne vous appartient pas ?
 34 — Non, je l'ai simplement pris.
 35 — Pris ?
 36 — Oui, pour aller planter mon arbre.
 37 — Votre arbre ?
 38 — Il n'est pas vraiment à moi. Je l'ai enlevé de la pelouse qui
 39 s'étend devant le Palais de justice. Nous le transplantons. Il a
 40 besoin de respirer, vous comprenez. Et nous voudrions le planter
 41 en pleine terre le plus vite possible.



Colin HIGGINS.
Harold et Maude - Denoël.

Activités préalables

- Dessine un signal de limitation de vitesse.
- En quels endroits place-t-on généralement ces signaux ?
- Recopie (ou mieux, photocopie) les indications d'un *permis de conduire* et celles d'un *permis de circulation* (carte grise). Quelle différence essentielle y a-t-il entre ces deux documents ?
- Comment se passe habituellement un contrôle de police, sur la route ?
- Quel(s) sentiment(s) éprouves-tu lorsqu'un agent t'enjoint de t'arrêter ? Pourquoi ?

Questionnaire

Une conductrice peu ordinaire...

- Quel véhicule conduit-elle ?
- A quelle vitesse roule-t-elle ? Pour quelle raison ?
- Cette raison est-elle acceptable ? Pourquoi ?
- Enumérez les divers délits commis par Maude ce jour-là.
- Maude est-elle : *impolie* - *courageuse* - *inconsciente* - *ingénue* - *désarmante* - *désinvolte* - *détachée* - *imperturbable* - *impressionnable* - *aventureuse* - *folle* ?

Souligne les bonnes réponses.

... mais un agent comme les autres

- Décris-le, ce motard (*équipement probable, véhicule, voix, « conversation »*)
- A la ligne 18, l'agent est-il : *dur d'oreille* - *distrait* - *il n'en croit pas ses oreilles* - *il veut se donner le temps de réfléchir* - *il se refuse à comprendre*
- A quelle ligne l'agent est-il perplexe ?
- Cet agent est un modèle de patience pour quelles raisons, penses-tu ?
- Quels renseignements pourrait lui fournir le permis de conduire ?
- Que vérifierait-il sur le permis de circulation ?
- Les indications du permis de conduire peuvent-elles influencer le comportement d'un agent ? Explique...

VOCABULAIRE

LE SUFFIXE ARD

Ajoute le suffixe *ard* à chaque terme de la liste suivante. Quels mots obtiens-tu?

faible - riche - babiller - frousse - piller - fouiner - traîner - fêter - se vanter - fuir.

Cherche le sens de cinq d'entre eux dans le dictionnaire. Quelle nuance le suffixe donne-t-il à ces mots?

Définis les mots ci-dessous en t'a aidant du mot-souche:

motard - chauffard - bagnard - pendard - montagnard - mouchard - soudard - veinard - moutard - débrouillard.

Trois mots de cette liste sont des «intrus»; lesquels? pourquoi?

Y A CARTE ET CARTE!

Précise de quelles sortes de carte il s'agit dans les expressions suivantes:

bais les cartes - j'envoie une carte - je suis ma carte - je consulte une carte - je coupe de la carte - je choisis sur la carte - je présente ma carte - je sors la carte jaune (ou rouge) - je te donne carte blanche - je rouille les cartes!

POUR LE MAÎTRE

Illustration: photo tirée de la plaquette Aux Premières Loges, éditée par les écoles municipales vaudoises.

OBJECTIFS

Au terme de cette étude, les élèves auront pris conscience :

- de la nécessité des limitations de vitesse,
- du contenu et de l'utilité du permis de conduire et du permis de circulation,
- de la notion de vol d'usage (cette trottinette, ce vélorouteur que l'on «emprunte» au bord d'un trottoir pour rentrer plus vite chez soi!) et de son caractère répréhensible,
- de ce qui fait le comique de ce texte :
 - le comportement insolite du personnage principal (*accumulation de délits qualifiés; sincérité déconcertante de ses réponses; sérieux imperturbable, très britannique*),
 - l'embarras croissant de l'agent motocycliste, baignant en pleine extravagance,
 - des raisons qui font éprouver au lecteur, grand ou petit, une délectation

mal dissimulée à l'ouïe d'un dialogue si peu habituel.

Les rôles sont inversés: Guignol rosse le gendarme!

Maude venge ici les automobilistes frustrés, contrevenants passés ou à venir.

Les élèves seront encore capables de:

6. mimer le «numéro» des forces de l'ordre (lignes 1 à 4),
7. dialoguer le texte avec un ton adapté à l'évolution de la situation.

DÉMARCHE PROPOSÉE

PREMIER TEMPS

1. Contrôle des activités préalables (questions 1 à 3)

OBJECTIFS 1 ET 2

2. Motivation: questions 4 et 5: les enfants racontent...
3. Découverte du texte: lecture expressive, par le maître.
4. Recherche individuelle: questions 1 à 12.

SECOND TEMPS

5. Etude collective du texte (questions 1 à 12).

OBJECTIFS 3 À 5

6. Mime. Exercices de lecture expressive, à une, deux et trois voix.

OBJECTIFS 6 ET 7

Entraîner les élèves à lire en se détachant peu à peu du texte.

LA FIN DE L'ÉPISODE...

Le flic ajusta son ceinturon, se gratta le nez et fixa à nouveau ses bottes.

— Madame, dit-il en pesant ses mots, tirois cette affaire au clair.

— Bien volontiers, dit Maude, remettant son moteur en marche. Je ne voudrais pas vous faire perdre votre temps. Elle passa en première, prit encore le temps de crier: «J'ai eu plaisir à bavarder avec vous», puis démarra en trombe.

Le flic fit un bond en arrière, regarda, bouche bée, le camion prendre de la vitesse, courut jusqu'à sa moto, l'enfourcha et les prit en chasse.

— Je crois bien qu'il nous suit, fit Harold l'air soucieux.

— Vraiment? fit gaiement Maude. C'est sa sirène que nous entendons? C'est fou ce qu'ils aiment jouer à cache-cache. Allons-y!

Maude changea de vitesse et mit tous les gaz. Roulant à toute allure sur l'autoroute, elle dépassa de nombreuses voitures et

s'engagea sur une autre piste. Le motard la suivait de près, sa sirène hurlant comme une âme en peine. Brusquement Maude donna un coup de volant sur la gauche. L'arrière dérapa dans un crissement de pneus, décrivant un arc de cercle. Elle reprit l'autoroute dans le sens inverse, dépassa le motard qui roulait toujours dans l'autre sens. Les voitures s'écartaient de son chemin, lui laissant le champ libre. Le flic, effectuant la même manœuvre, la prit à nouveau en chasse. Maude opéra un demi-tour sur les chapeaux de roues et fila à nouveau dans sa direction initiale. Le flic, pris par surprise, tenta de la suivre; mais la circulation était complètement déréglée. Il évita de justesse une Ford qui fonçait sur lui, monta sur le talus et échoua dans le fossé boueux tandis que les roues de sa moto renversée continuaient de tourner.

Harold se retourna, s'éclaircit la gorge et dit:

— Il s'est arrêté.

— Hé oui, fit Maude en riant et en ralentissant, le truc du double demi-tour, ça réussit toujours.

Elle roula un moment sur l'autoroute, puis s'engagea dans le premier chemin menant à la forêt.

Ils achevèrent de planter le petit arbre dans une agréable clairière et Maude tassa la terre autour des racines.

— Et voilà, dit-elle en se redressant. Il sera très heureux ici.

— Oui, c'est un coin plaisant, fit Harold en s'appuyant sur la bêche. Et c'est de la bonne terre.

La feuille de l'élève porte, au recto, le texte de C. Higgins, et son illustration, ainsi que les activités préalables; au verso, le questionnaire et les trois ex. de vocabulaire.

On peut l'obtenir, au prix de 20 ct. l'exemplaire chez J.-L. Cornaz, Longeraie 3, 1006 Lausanne.

Il est encore possible de souscrire un abonnement aux 10 textes parus ou à paraître de septembre 1978 à juin 1979.

Il suffit de la faire savoir à l'adresse ci-dessus en indiquant le nombre d'exemplaires (13 ct. la feuille, plus frais d'envoi).

Un dictionnaire qui parle au cœur

Manière de dire...

Je me souviens du jour où j'ai vu pour la première fois le Julot mener le bétail dans les champs près du mordji — là où il y avait à côté du clédar des buissons de bouche-cul pour se mettre à la chote. Il chassait devant lui, en tcharquant et en faisant claquer le moutchet de son fouet, sept ou huit cabes, un vieux picre et deux ou trois kibis; on n'osait pas lui confier le mouni, qui était un rien métchenet et qu'il n'aurait pu meuguer.

Le Julot était un rabotchon à l'air plus totche que chenoille: un vrai schnitse, quoi! un anicroche! Il était pas mal déchaponé, son spèntse et son falzar en gailles portaient je ne sais combien de taches de spècre. La bouche entourée de greubes, c'était, mon té! comme s'il avait reçu un beugne.

Mais le souvenir le plus chiant qui m'en reste, c'est la fois où, après une platée de sourière et de reuschi, ses patrons lui avaient fait boire de la yène et du petsi. Il n'avait pas seulement une stouquette, il était carrément fine quine. Faisant des keutches d'un bord du chemin à l'autre, il suivait ses bêtes en tenant dans sa main gauche un tchoquet de toupalore sur lequel il chialait et reupait tour à tour...

Quelle langue est-ce là? Du patois? De l'argot? Ni l'un ni l'autre, bien évidemment. Ce langage, qui paraît aujourd'hui presque ésotérique, comme un jargon secret, fut, il y a un demi-siècle, familier à mon enfance de Jurassien du Sud¹: il me servit, des années durant, à commenter les événements quotidiens de ma jeune existence, à définir les données de mes premières expériences du monde. S'il suscite l'ébaissement, voire l'ébaubissement, des nouvelles générations, il était pour nous d'un usage sans surprise.

La voie du déclin

Sa quasi-disparition n'est pas qu'anecdote: elle témoigne d'un changement dans le monde de civilisation.

Certes, le phénomène ne date pas seulement des dernières décennies. On peut retrouver, dans ce parler régional, outre des traces d'un patois ancien, des provincialismes typiques: la Réforme, pour favoriser la

lecture de la Bible, s'est employée à extirper le premier et lui a substitué le français, dont la prononciation déformée a donné naissance aux seconds. Tant que nous avons connu une civilisation rurale, j'entends par là une manière de vivre extrêmement stable, qui faisait que nos populations étaient familièrement regroupées, presque repliées sur elles-mêmes — et c'était encore le cas dans nos villages, il y a cinquante ans, en dépit de l'industrie qui pouvait s'y exercer — ce langage s'est maintenu sans problème, parfois avec des nuances de sens d'une localité à l'autre, comme l'idiome propre à une communauté particulière, dont il attestait l'identité.

Depuis la dernière guerre, nous avons basculé dans une civilisation de type citadin: les gens ont la bougeote, non seulement pour les voyages d'agrément, mais à cause des nécessités du travail; avec le développement des mass media, la présence au monde s'est amplifiée, mais au gré d'une uniformisation assez nette de l'information. Pour gagner en mobilité, on a renoncé à l'enracinement. Par là même, un parler trop régional, voire local, était condamné à disparaître, au profit d'un langage plus général, à cause des particularités trop accentuées qu'il aurait perpétuées comme autant d'obstacles à un élargissement du champ de communication.

Une sorte de retour aux sources

Les nostalgiques verront dans ce processus un affaiblissement, et même une perte d'authenticité dans l'expression verbale propre à une région. Le moyen de revenir en arrière? Après tout, le français «correct» d'aujourd'hui diffère beaucoup, lui aussi, de celui du XVI^e siècle, et pas mal de celui du XIX^e! Force est d'admettre qu'il y a là un de ces faits linguistiques fondamentaux qui prouvent qu'un idiome est encore susceptible de s'adapter à des besoins nouveaux: dans le domaine du langage également, la vie se nourrit de la mort.

Quelle leçon, en tant qu'enseignants, pouvons-nous tirer de tout cela? L'école a sans doute exagéré longtemps son souci de purisme: pensons au drame de Ramuz, en quête pendant des années d'un style de parole bien à lui, parce qu'il se refusait à écrire comme Chateaubriand ou Flaubert. Elle a contribué de la sorte à niveler des particularismes — non seulement de langage, mais de pensée — qui avaient leur prix. Faut-il que nous entreprenions de rétablir ces usages? Tâche vaine, à plus d'un égard. Du moins, gardons conscience, ou reprenons-la si nous l'avons perdue, que

les mots du terroir ne sont pas d'office condamnables: ils ont souvent un pittoresque inimitable, une valeur émotive intrinsèque. Tout en luttant pour que nos élèves acquièrent le sens des mots adéquats et parlent français compréhensible par la majorité sachons considérer avec une sympathie tolérante les termes qui portent le sceau chez nous.

Peut-être, au surplus, la nouvelle méthodologie de français, plus que l'ancienne préoccupée des divers modes ou niveaux de langage qui caractérisent l'expression quotidienne, nous encouragera-t-elle dans cette voie². Un tel effort pourra être favorisé par un remarquable outil de travail et de projection: le **Dictionnaire du Parler neuchâtelois et suisse romand**, ouvrage monumental réalisé par un collègue neuchâtelois, William Pierrehumbert. Publié pour la première fois en 1926, puis complété, ce livre vient, un demi-siècle plus tard, de faire par les soins de la Maison Victor Attinger Neuchâtel, l'objet d'une précieuse réédition.

Un trésor de menue monnaie...

Qu'y puisera-t-on? Les renseignements les plus divers, selon la curiosité qui nous anime: termes de droit ancien ou métiers, allusions à des coutumes ou à des fêtes populaires, noms régionaux de plantes et d'animaux, etc. Quelques exemples, au hasard, parmi beaucoup d'autres possibles:

Veut-on des éclaircissements sur les noms de certains lieux-dits? Voici le **breuil** ou **brue**, qui était un grand pré possédé jadis par le seigneur et que les sujets devaient faucher, ou les **oeuches** (ailleurs **ouches**) portions de terrain cultivées surtout en chanvre ou en plantes potagères.

Et l'origine de bien des patronymes! Les Chapuis savent-ils qu'ils doivent leur nom à un charpentier-menuisier, les Cuche à une meule de foin, les Monnier à un meunier, les Pasquier à un pâturage ou pâquis?

² En quoi nous ne ferons que rejoindre une tendance qui se précise. Pour échapper à l'uniformité, et à l'anonymat, de ces grands enseignements sans âme (résidentiels ou politiques) où l'on a cru voir le nec plus ultra de l'organisation humaine au XX^e siècle, on revient de plus en plus à des données plus proches, plus mesurées et plus individuelles, de la vie et du travail: quelles faveurs l'artisanat ne retrouve-t-il pas! et quelles d'adeptes à un certain retour à la nature! Dans certains domaines qui nous préoccupent ici, on s'attache à sauver tous les vestiges des anciens idiomes qu'on pense à ce que la radio fait pour les pasteurs, aux travaux des linguistiques pour établir des glossaires régionaux; on connaît même des étudiants qui, à l'échelon universitaire, se vouent à des recherches systématiques sur les termes populaires qui avaient cours autrefois dans leurs petites provinces natales...

¹ Il va de soi que le présent article se ressent de cette origine. Mais l'ouvrage dont il va être question plus loin étend assez largement à travers toute la Suisse romande son réseau d'investigations pour qu'il soit possible d'envisager un texte similaire qui aurait des accents plus fribourgeois, plus genevois ou plus vaudois.

On reconnaîtra, dans certaines tournures aujourd'hui disparues, le simple effet d'une mauvaise prononciation: une harangue devient une **aringue**, une grosse planche prend le nom d'**éplateau**, la luette se change en **alouette**.

Quelques mots, de consonance parfaitement française, sont chargés d'une signification que la France ignore: par exemple le **militaire**, au sens d'une période de service, ou le **paysage**, signifiant la pratique de l'agriculture.

Enfin, des mots changent de sexe: une **argent** et le **choucroûte**, un **alcôve** et un **armoire**, sans oublier l'exemple traditionnel d'une **caramelle**...

Et puis, on connaît les mots empruntés aux **Staufifres**, — leurs **noudles** (nouilles), leurs **zwiebacs** (biscottes), leurs **fouxes** (chevaux alezans), leurs **spitses** (chiens-loups), leurs **stères** (bâtons), leurs **strubes** (vis à crochet), sans parler de leur **peuglise** (fer à repasser et, par extension, train régional).

Mais, par-dessus tout, comment ne pas apprécier, avec un plaisir extrême, les images tendres ou menaçantes, rieuses ou angoissées, qui revivent dans l'esprit quand on dit: que la mère donne à son enfant des **noces** de pain beurré ou qu'elle a mis un épais **guêlon** sur le **gâteau**; que le paysan promet à son valet de lui serrer la **gargou-**

lette s'il ne va pas tout de suite **appondre** la remorque au char; que la petite sœur refuse d'un air **crouye** d'apporter l'**ordurière** à son frère; que le chat vient faire le **gâtion** en se **frognant** contre nos jambes; que quelqu'un de la famille a des **lancées** dans une molaire ou devient rouge sous l'effet de la **fièvre ortillière**!

Rien que pour des mots de cette saveur, il valait bien la peine d'écrire l'article que je signe ici, en espérant qu'il ne provoquera pas trop de **rêlées** de la part de lecteurs en **renaud**...

Francis BOURQUIN

AU COURRIER

Corps enseignant et collaboration

« Il n'y a pas de gens plus individualistes que les membres du corps enseignant. »
Cette redite est bien connue et je crois qu'elle est souvent réaliste.

Quelles sont les causes qui dirigent l'instituteur ou l'institutrice vers ce que j'appellerai un « isolement volontaire ». L'organisation et les programmes scolaires, primaires et secondaires, favorisent ce manque d'échanges.

La matière à enseigner est importante. Le généraliste, en particulier n'a que fort peu de temps pour se perfectionner et collaborer. Il craint les pertes de temps en vaines parlotines.

Le grand nombre d'heures consacré à l'enseignement dans notre canton est aussi,

certainement, un élément négatif. L'enseignant, après sa longue journée, aspire à la tranquillité.

D'autre part, le fait de diriger une classe et d'avoir de bons résultats, donne l'impression d'avoir trouvé la bonne méthode, celle des autres ne conviendra pas.

Pour les jeunes, sortir d'une école de formation et se lancer dans la vie « active » donne enfin l'indépendance recherchée depuis longtemps. La collaboration n'est pas ressentie comme une nécessité.

Pour les plus âgés, la formation des jeunes paraît très différente et difficilement adaptable.

Les contacts entre directeur d'école, ins-

pecteur et enseignants sont devenus un dialogue. Le temps manque pour se réunir à 3 ou 4 (ou plus) autour d'une table.

Devons-nous sortir de l'époque révolue où chacun évolue par lui-même ?

La recherche pédagogique n'est-elle pas un travail d'équipe ? L'efficacité pédagogique n'est-elle pas aussi le résultat d'une collaboration intense ? Ne permet-elle pas à l'enseignant d'alléger ses programmes et d'avoir enfin le temps de respirer ?

Ce n'est pas seulement aux autorités responsables de l'enseignement de promouvoir de tels contacts mais bien à chaque enseignant d'y penser et de le réaliser. Les cours de perfectionnement dont l'utilité n'est pas contestée ne sont pas suffisants mais c'est déjà un premier pas important. C'est à nous de faire le deuxième.

Paul Walter.

POUR L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ENFANT 1979

L'ENFANT

« Car un enfant nous est né... » Esaïe 9/5

TOUT ENFANT A LE DROIT...

Année de la naissance heureuse,
Où l'enfant est un bien-aimé,
Où tout s'unit pour la berceuse
Et pour l'accueil du nouveau-né !
Mais le petit de par le monde
Pousse le cri des innocents,
Et chaque mèche noire ou blonde
Au cœur de Dieu se fait tourment.
L'homme alors veut nourrir un songe,
D'a l'ennui de son passé ;
Son présent, devenu mensonge,
Est rejeté de vague en vague...
Enfant, que ne puis-je trouver
Cet ancien monde où je divague ?

Philippe Moser.
Janvier 1979.

II. AH ! DONNE À L'ENFANT...

« Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez pas; car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. »

Matthieu 19/14

TOUT ENFANT A LE DROIT À L'AFFECTHION, L'AMOUR ET LA COMPRÉHENSION

Ah ! donne à l'enfant noir, au blanc, au jaune, au rouge,
Même regard, même tendresse et même pain...
Ouvre ton cœur au monde en lui tendant la main,
Un jour tu fleuriras si maintenant tu bouges !
Rutilement d'amour, étoiles sur la terre...
A chaque instant semé, c'est un morceau d'espérance
Finement ciselé. Offrir, c'est recevoir !
Faveur d'aube étonnée en forme débonnaire...
Et vous les tout-petits qui visitez nos rêves,
Comme des filaments passemment le drap,
Tendez vos bras menus où coule cette sève,
Immortel don de Dieu qui est bonheur et vie.
Orgues de l'infini, voici venir l'éclat,
Nouvellement poli qui demande et qui crie !

Philippe Moser.
Janvier 1979.

Dossier pédagogique, un arbre – un enfant

Dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant, la SPR a opté, en vue d'apporter un appui concret à ceux qui en ont le plus besoin, pour une action de lutte contre la désertification, et cela notamment par le programme UN ARBRE – UN ENFANT, destiné à appuyer concrètement des communautés des pays sahéliens.

La SPR soutient l'action de l'Union internationale de protection de l'enfance qui souhaite, en outre, sensibiliser l'opinion publique mondiale au rôle de l'arbre, facteur décisif de développement dans toutes les zones arides du globe, zones où, précisément, les conditions de vie et de promotion des enfants et des jeunes sont des plus précaires.

UN ARBRE – UN ENFANT est une expérience de reboisement autour d'un village du Sahel où, comme dans toutes les zones menacées par la désertification, le reboisement passe par l'éducation de la population, et surtout des jeunes, qui en représentent souvent plus de 50 pour cent. De nouveaux «outils» de développement doivent être pensés et appliqués en fonction des régions auxquelles ils sont destinés. Telle est l'expérience à laquelle l'UIPE et COSOC (Association internationale pour la communication sociale) contribuent au Sahel sénégalais, en appui des services du Département gouvernemental de la promotion humaine au Sénégal.

ACTION CONCRÈTE: LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION DANS UN VILLAGE DU SAHEL

ACTION D'INFORMATION: POURQUOI LUTTER, COMMENT, ET AVEC QUI?

Tels sont les objectifs du programme en cours «Un arbre – un enfant» et du dossier pédagogique pour l'enseignant et ses élèves.

■ LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU DOSSIER

- Sensibiliser les jeunes des pays développés aux véritables besoins des pays pauvres.
- Montrer le rôle essentiel de l'arbre et de la végétation dans le processus de développement.
- Participer à l'effort de solidarité internationale qui se manifeste dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

■ LES DOCUMENTS QUI LE CONSTITUENT

● Pour l'enseignant:

- une présentation générale du problème de la désertification et du matériel didactique disponible pour conduire une, voire plusieurs démonstrations en classe.

● Pour l'élève:

- un panorama de la désertification dans le monde: pourquoi, comment et avec quels effets aujourd'hui, et surtout demain ?
- un cas particulier: le Sahel, où 25 millions d'êtres humains luttent contre le désert et où, dans le village de Labgar, se déroule une expérience de reboisement participé.

UN DOSSIER... OUI, MAIS ENCORE...

- Un franc par élève. Pourquoi? Apprendre à planter un arbre à Labgar coûte 10 francs suisses. 10 élèves se procurent les feuillets conçus pour eux, ils plantent «leur arbre», dont vont bénéficier les enfants de leur âge vivant au Sahel.
- Dossier complet (pour l'enseignant et pour ses élèves): 3 francs suisses + port.
- Dossier pour l'élève seulement (commandes par tranches de 10): 1 franc s. + port.
- Possibilités de copyright.

Adresse: «Enfants du Monde», case postale 17 - 1211 Genève 20.

Centre d'information des instituteurs

241 Vernier/Genève

Ayant accompli une trajectoire de 19 ans avec la publication de plus de 65 travaux didactiques, presque tous épuisés, notre centre entre en veilleuse jusqu'à ce qu'une équipe de jeunes prennent la relève... C'est pourquoi le local de Vernier ne sera ouvert dès 1979 qu'une fois par mois, soit le **dernier lundi, de 17 h. à 19 h.** L'animateur du centre, G. Gallay, sera à la disposition des collègues pour livrer ou expédier les travaux commandés, dont voici la liste :

Sport I et II pour les degrés 3 à 6 P	l'ex.	I 6.—
Saut avec appui - saut en longueur - saut roulé.		II 7.—
Histoire 4 ^e . Textes et illustrations	10.—	
Utilisation d'ouvrages de référence: pour la 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e P afin de leur faciliter l'emploi de 3 livres de base:		

- Dictionnaire Larousse (déb. et él.);
- Mémento orthographique de Cl. Bois;
- Conjugaison française de S. Roller (A liquider) 53 p. A4 5.—

- | | |
|--|------|
| 4) Math moderne et signaux routiers | 3.— |
| 5) Dicomath (petit dictionnaire de math. mod. élémentaire) | 10.— |

- | | |
|---|-----|
| En outre, il nous reste un lot d'enveloppes transparentes Cellux, format carte à broder (le cent) | 5.— |
| format A5 (le cent) | 5.— |

**Commandes par versement au CCP
Centre d'information des instituteurs
12-15155 Genève.**

13 BILLET

Les grandes baies vitrées de ma classe de fortune donnent sur un paysage d'hiver aux champs constellés de taches brunes, la neige n'a pas pu recouvrir encore les hauts sillons des labours d'automne. La majestueuse muraille de peupliers domine au loin tout un peuple cosmopolite de baraqués de jardins, plantages de citadins méticuleux qui vivent ainsi leur retour à la terre. Plus dans le fond, la colline de Chamblon marque la frontière occidentale de ce que les manuels de géographie appellent la Plaine de l'Orbe à la glèbe noire, riche d'un humus immémorial; anciens marécages drainés par l'homme, mais qui, les années de pluies, ont l'outrecuidance de se croire à nouveau aux temps anciens.

Le Jura barre l'horizon, gigantesque et sombre silhouette. Le Suchet nous sert souvent de baromètre: les jours où les pâtures du col de l'Aiguillon nous apparaissent trop nettement, c'est que bientôt le temps sera mauvais. Et le lendemain des nuages bas traversent le ciel,

c'est alors à peine si l'on peut distinguer les modestes fumerolles de la décharge. Les corbeaux et les mouettes se disputent un espace chahuté par la bise qui joue entre les tours des grands immeubles une symphonie de caresses. Parfois deux cygnes métallisés coupent l'horizon, filant vers le sud, à la recherche d'on ne sait trop quoi... petite balade d'amoureux peut-être?

De temps en temps, je vois l'un ou l'autre des élèves les yeux perdus à remonter les falaises des Aiguilles de Baulmes, le cœur paumé à gambader avec les chamois de la réserve. Pas possible de lui en vouloir quand on se surprise si souvent soi-même à bûcheronner les sapins noirs du Cochet ou à suivre du regard le gros tracteur rouge qui crache encore sur le goudron des projections de terre luisante.

M'sieu c'est un Fiat! Quatre roues motrices, une puissante mécanique, le voisin en a un même; je l'ai conduit, c'est génial pour aller au bois!

Et nous voilà repartis! On se bous-

Voyage d'étude en Yougoslavie. Pâques 1979

D'entente avec la Fédération des travailleurs des activités sociales de Yougoslavie, la SPR vous propose un séjour d'une semaine dans différentes régions de Yougoslavie.

Nos collègues sont prêts à nous recevoir, à nous faire visiter leurs écoles au travail, à nous expliquer leur système scolaire et syndical, à nous donner toutes les informations que nous souhaitons sur le passé et le présent de ce pays qui, par sa diversité, nous est très proche.

Prix: Selon le nombre des participants environ 900 fr. (déplacement en avion - logement - repas).

Les personnes qui s'intéresseraient à ce voyage d'études sont priées de le faire savoir par écrit, sans engagement de leur part, au secrétariat de la SPR, 1245 Collonge-Bellerive-Genève, avant le 17 février 1979.

L'organisation définitive de ce voyage dépendra de l'intérêt qu'il peut susciter.

cule au portillon de la discipline pour expliquer la dernière mise de forêt du père, le dernier accident de l'ouvrier de campagne quand le câble du treuil a pété d'un coup, pour dire qu'avant, avec les chevaux, c'était plus dur, qu'ils enfonçaient jusqu'au poitrail dans la poudreuse...

Même les discrets, les timides veulent y aller de leur écho d'histoires vécues ça ou là dans les sous-bois de leur village. Ah, la belle leçon d'élocution comme on disait avant! Le parler est pétillant, la syntaxe délicieuse dans sa spontanéité, même s'il manque souvent ur verbe ou une fin aux phrases. Qu'importe! Je suis obligé d'écouter, d'apprendre, de m'instruire, je deviens... l'ENSEIGNÉ! Tant pis pour les maths, on pose les plaques. Demain, NOUS aurons peut-être un peu plus l'esprit à ça!

Gamins des écoles, je vous offre tous les paysages de notre pays, à commencer par celui qu'on voit par la fenêtre de l'école!

R. Blind.

MORGINS/VALAIS

A louer par semaine du 26 mars au 22 avril 1979:

CHALET POUR GROUPE

68 lits

Tél. (025) 8 31 45

ÉCOLE VINET - LAUSANNE

tél. 021 / 22 44 70

Collège secondaire, attentif à chaque élève
Raccord, sans examen, aux gymnases officiels
Gymnase de culture générale, d'accès possible, conditionnellement, aux « prim.-sup. »

Rappel: aux Editions Fernand NATHAN, un ouvrage qui ne devrait manquer dans aucune classe:

«DICTIONNAIRE PRATIQUE DE CONJUGAISON», par J. BERTRAND (10 000 verbes, formes et espèces) Fr. 8.80

Dans la même collection:

J. BERTRAND, «Les Accords parfaits» Fr. 7.40
AZIZA, OLIVIERI, SCTRICK, «Dictionnaire des types et caractères littéraires» Fr. 20.90
AZIZA, OLIVIERI, SCTRICK, «Dictionnaire des symboles et des thèmes littéraires» Fr. 20.90

Envoi à l'examen et catalogue complet à votre disposition.

J. MUHLETHALER

Case postale 138 - 1211 GENÈVE 6

Salle d'exposition: 12, rue du Lac - Tél. (022) 36 41 72

Pour nos colonies de vacances pour enfants suisses de l'étranger âgés de 10 à 15 ans nous cherchons des

MONITEURS/TRICES PRINCIPAUX MONITEURS/TRICES CUISINIERS/CUISINIÈRES

Période: juillet et août 1979

Nous demandons:

- formation pédagogique ou socio-pédagogique et/ou
- expérience dans les activités avec des enfants
- formation ménagère et/ou
- ayant déjà fait la cuisine pour des groupes
- connaissances en langues étrangères
- désir de travailler en équipe
- engagement de 3 semaines
- âge minimum de 18 ans
- nationalité suisse.

Nous offrons:

- large autonomie dans le travail
- petite rémunération journalière
- pension complète ainsi que remboursement des frais
- assurance accidents et responsabilité civile
- les enfants des collaborateurs peuvent participer gratuitement à la colonie (pour autant que cela ne dérange pas son bon déroulement).

Nous vous prions de bien vouloir prendre contact, par téléphone ou par lettre, avec M^{me} M. Helbling, Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, 8022 Zurich, tél. (01) 32 72 44.

photocomposition



offset

reliure

main-d'œuvre qualifiée
machines modernes
installations rationnelles

précision, rapidité
et qualité pour l'impression
de revues, livres,
catalogues, prospectus,
imprimés de bureau

Corbaz S.A.
1820 Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Maîtres imprimeurs
depuis 1899

07810 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
SUISSE 15, HALLWYLSTRASSE
BERNE 3003

J. A.
1820 Montreux 1